



cahier de congrès partie publique

Cahier de débat réservé aux militantes et militants et aux Ami-e-s d'AL

A apporter au congrès

La commission congrès

Théo (Paris-Sud), Émilie (Saint-Denis), Myriam (Lyon), Guillaume (Montreuil)

**XIII^e congrès
d'Alternative libertaire
Nantes, les 3, 4 et 5 juin 2017**

XIII^e congrès d' *Alternative Libertaire*

Nantes, les 3, 4 et 5 Juin 2017

congres@alternativelibertaire.org

Rappel des statuts d'AL

2.1 Le congrès constitue l'assemblée générale de tous les membres de l'organisation à jour de leur cotisation, qui peuvent y participer de plein droit. Le congrès a pour objectif de faire le bilan des orientations, de notre mode d'intervention et de notre fonctionnement. Le congrès est habilité à prendre toutes les décisions.

2.2 Les membres ne pouvant se rendre au congrès peuvent y être représentés par des délégués élus et mandatés, mais chaque délégué ne peut être porteur de plus de trois mandats, y compris le sien propre. [...]

2.5 L'ordre du jour et le règlement intérieur du congrès sont proposés par la Coordination nationale. C'est elle qui désignera les rédacteurs des textes préparatoires. Elle ne peut s'opposer à l'élaboration de textes contradictoires.

2.6 Pour être recevable, c'est-à-dire soumis aux débats et aux votes du congrès, les textes, amendements, motions, doivent être présentés par les rédacteurs mandatés par la coordination nationale, par un collectif local, par le collectif national ou un des secrétariats qui le composent, ou recevoir la signature d'au moins trois membres de l'organisation.

2.7 Le congrès est préparé par une session extraordinaire de la Coordination nationale. Celle-ci se déroule à l'issue de la phase de rédaction des amendements. Elle adopte un projet final reprenant les amendements intégrés, les amendements à débattre au congrès, les amendements rejetés. Tous les amendements, textes et motions recevables figurent dans un Bulletin Interne spécial qui est transmis à chaque militant au moins un mois avant le congrès.

2.8 Deux collectifs locaux, ou dix membres représentés au congrès peuvent contester ces choix et soumettre au vote un amendement repoussé.

2.9 Le congrès peut décider la création d'une commission de synthèse sur certains points de l'ordre du jour. Dans ce cas, un nouveau texte peut être soumis au vote des congressistes.

2.10 Les modifications aux Statuts et au Manifeste pour une Alternative libertaire doivent recueillir l'assentiment des deux tiers des membres représentés.

2.11 Les autres votes nécessitent la majorité absolue : la moitié plus un des membres représentés.

2.12 Les absentions et les refus de vote sont pris en compte ; toutefois, dans une association autogérée, ils ne peuvent être qu'exceptionnels ou révélateurs d'un problème non résolu.

Le congrès en pratique

DÉBUT DU CONGRÈS : samedi 3 juin à 12h. Buffet pour les congressistes à l'arrivée.

FIN DU CONGRÈS : lundi 5 juin à 14h.

PARTIE PUBLIQUE : du samedi 12h au dimanche 11h.

IMPORTANCE DU CONGRÈS : Le congrès d'AL, tous les deux ans, est l'instance démocratique par excellence, qui fait le bilan des deux années écoulées, et définit les orientations pour les deux années à venir. C'est un rendez-vous capital également, qui permet à l'ensemble des militant.es de se rencontrer, de se connaître, de passer un riche moment ensemble. C'est pourquoi la participation la plus large, la plus massive, des CAL comme des militant.es isolé.es, est extrêmement importante.

AMI.ES D'AL

Les Ami.es d'Alternative libertaire sont les bienvenus durant la partie publique du congrès et peuvent participer aux débats en plénière.

Les Ami.es souhaitant venir au congrès doivent s'inscrire en écrivant à congres@alternativelibertaire.org

LIEU : La Manufacture des tabacs, 10 bis, boulevard Stalingrad à Nantes.

Salle de débat sonorisée + 4 autres salles (pour 20/30 personnes chacune) pour les ateliers.

POUR S'Y RENDRE :

- **En train** : arrivée à la gare de Nantes ; sortie Nord ; prendre à droite le boulevard de Stalingrad (celui qui passe devant la gare) et marcher à peu près 400 mètres... C'est là :!
- **En voiture** : passer par le périphérique Est, et sortir à la sortie 43 (porte d'Anjou) ; aller vers le centre-ville en suivant les indications vers la gare SNCF. On passe devant la Manufacture avant d'arriver à la gare.

HÉBERGEMENT : Il se fera majoritairement à l'auberge de jeunesse de la manufacture. Certaines chambres sont accessibles aux handicapé.es (s'il y a des besoins, merci de le signaler rapidement). Draps et couvertures fournis, mais pas les serviettes.

REPAS : Ils se prendront à la Manufacture des tabacs dans la salle du rez-de-chaussée.

SOIRÉE FESTIVE : Le dimanche 4 juin au soir, il est prévu une soirée festive au bar Le Baroudeur, non loin de la Manufacture.

CRÈCHE/GARDERIE : Une garderie est prévue pour les enfants de congressistes. Il faut que les camarades souhaitant venir avec leurs enfants nous préviennent TRÈS rapidement en nous communiquant le nombre et l'âge des enfants concernés.

PARTICIPATION AUX FRAIS :

- **60 euros** par congressiste (hébergement + repas) ;
- **30 euros** pour les précaires. Les Nantaises et Nantais participent aux frais. Paiement à l'arrivée **en liquide**.
- **10 euros** par repas pour les invité.es et Ami.es d'AL.

FRAIS DE DÉPLACEMENTS : Les déplacements n'entrent pas dans le calcul des coûts du congrès, et ne sont pas remboursés. C'est à chaque militant.e et à chaque CAL de s'organiser pour prévoir des départs groupés au moindre coût : covoiturage, autocars, billets de trains achetés suffisamment à l'avance, location de minicar. Le principe est que le congrès étant un événement rare, il ne demande un effort de déplacement aux camarades qu'une fois tous les deux ans. D'autre part, étant un événement tournant (une ville différente à chaque fois), c'est chacun.e son tour de payer le déplacement plus ou moins cher.

INSCRIPTIONS : Dépêchez-vous !

CONTACT LOCAL

Jean-Luc : 06 73 30 31 62

Modalités de débat

TEMPS DE PAROLE

- distribution du temps de parole : par liste à double entrée, donnant la priorité aux personnes ne s'étant pas encore exprimées) ;
- limitation du temps de parole : 5 minutes pour la présentation des motions, contre-motions et amendements soumis au vote ; 3 minutes pour la 1re intervention dans le débat ; 2 minutes pour la seconde.

Déroulé des événements

Samedi 3 juin

12h : accueil des congressistes, paiement de la participation aux frais (prévoir du liquide), buffet froid

13h-14h30 : Écologie : « L'humanité au sein du monde vivant », présenté par la commission écologie.

14h30-17h : Politique : « Motion d'orientation générale », présenté par les rédacteurs et rédactrices.

17h-17h30 : Pause

17h30-18h : Messages d'amitiés des organisations invitées ou internationales, introduits par les Relations extérieures et les Relations internationales.

18h-19h : Économie « La crise du capitalisme, les impasses de la gauche radicale et les perspectives communistes libertaires » (version simplifiée), présenté par les rédacteurs.

19h-20h30 : repas chaud à l'auberge de la manufacture

20h30-22h30 : Deux ateliers spécifiques en parallèle (non public) :

- secrétariat Entreprises : compte rendu de mandat et débat libre. Possibilité de s'appuyer sur la contribution « Quel bilan de la lutte contre la loi Travail ? »
- secrétariat Jeunesse : compte rendu de mandat et débat libre

Dimanche 4 juin

9h-10h : Atelier sécurité militante organisé par la commission sérénité organisée

10h-11h : Technologies : « Choisir des outils numériques compatibles avec nos convictions politiques », présenté par les rédacteurs et rédactrices

===== FIN DE LA PARTIE PUBLIQUE DU CONGRÈS =====

11h-12h : Organisationnel : Proposition d'actualisation de la procédure en cas d'agression sexuelle, présenté par la commission antipatriarcat

12h-13h30 : Repas chaud à l'auberge de la manufacture

13h30-14h30 : Organisationnel : « Pour une rupture dans nos modes d'expression », présenté par le CAL Nantes

14h30-15h30 : Deux ateliers en parallèle :

- commission Journal : compte rendu de mandat, comment est fabriqué le mensuel, comment l'améliorer ? Débat libre
- commission web : compte rendu de mandat, comment AL est présente sur le web, comment faire mieux ? Débat libre

15h30-16h30 : Plénière : Débat libre sur l'ambition de « changement d'échelle »

Introduction par la commission Changer d'échelle ; exposé des expériences orléanaise et nantaise en la matière.

16h30-17h : Pause

17h-17h30 : Organisationnel : « Proposition de modification des statuts, simplification des instances fédérales », présenté par ses rédacteurs et rédactrices

17h30-19h : Votes sur les amendements

19h : repas chaud à l'auberge de la manufacture

20h30 : Soirée festive au Baroudeur, 43, rue du Maréchal-Joffre, à Nantes

Lundi 5 juin

10h-11h : Deux ateliers en parallèle :

- commission antipatriarcat : compte rendu de mandat, débat libre en non-mixité
- espace vacant, à saisir par une commission qui en ferait la demande

Pendant ce temps, affichage du résultat des votes sur les amendements.

11h-11h30 : Présentation des candidatures au secrétariat fédéral et aux commissions, et élection.

11h30-12h30 : votes sur les motions.

13h : Buffet froid pour le départ des congressistes

Sommaire :

L'humanité au sein du vivant	p. 6
Motion d'orientation générale	p. 14
La crise du capitalisme et perspectives communistes libertaires	p. 28
Explications sur le texte : Choisir des outils numériques, etc.	p. 39
Choisir des outils numériques compatibles avec nos convictions politiques	p. 40

L'humanité au sein du monde vivant

Par la Commission Ecologie

1.1. Depuis qu'Alternative Libertaire élabore collectivement une réflexion écologique et des réponses politiques à la crise écologique qui monte, celles-ci sont structurées autour d'une certitude : « l'urgence écologique, c'est sortir du capitalisme ». Un anticapitalisme écologique reste toutefois à inventer.

1.2. Cela signifie intégrer la question écologique à la totalité de nos analyses. Ainsi, nous devons actualiser nos analyses concernant prioritairement les points suivants :

– Notre compréhension du capitalisme : la préservation du mode de production capitaliste impose ce que le langage « commun » appelle la croissance. Celle-ci se traduit par des processus d'intensification de l'exploitation du travail humain ; par l'exclusion massive imposée à une part croissante de la population ; et par un pillage des ressources de la planète et une destruction des équilibres dynamiques du vivant, équilibres dont l'espèce humaine fait partie. Nous parlons d'équilibre dynamique, car les espèces et les écosystèmes évoluent et changent perpétuellement, au gré des évolutions internes à chaque espèce ou des modifications des conditions de vie (modifications géologiques ou climatiques par exemple).

1.3. Notre dénonciation du projet capitaliste doit mettre un terme à la prétention de la classe capitaliste à exploiter le travail d'une partie des classes dominées et à exclure l'autre partie de l'accès au travail et de la satisfaction de leurs besoins. Et tout autant elle doit s'attaquer à l'appropriation et à l'exploitation sans limite des ressources du monde vivant et à l'incurie qui bouleverse constamment et partout les équilibres dynamiques vivants.

Car le maintien de l'économie capitaliste nécessite un auto-accroissement perpétuel du capital et donc à la fois toujours plus de productivité et toujours plus de pillage et de destruction de la biosphère.

Un lien indissociable existe entre le développement incontrôlé des moyens de production, l'exploitation capitaliste du travail humain, l'exclusion d'une part importante de la population et le processus de marchandisation de l'ensemble du vivant.

1.4. Dans le cadre du capitalisme il est impossible de résoudre à la fois la crise écologique qui impose une maîtrise et une auto-limitation au niveau global de la production et de la consommation et la crise économique qui nécessite le contraire. Surmonter l'une implique nécessairement d'aggraver l'autre et réciproquement. Nous devons par conséquent dénoncer les illusions des courants politiques – réformistes ou révolutionnaires – se situant dans le champ du capitalisme à visage humain, qu'ils soient de gauche dite « radicale », écosocialistes ou décroissants.

1.5. Notre stratégie de lutte contre le capitalisme est donc à double détente : contre l'exploitation et l'exclusion qu'il impose à la grande majorité des humains avec son cortège de misères matérielles et morales, de violence et d'aliénation ainsi que conjointement contre les destructions imposées à l'environnement, la pollution généralisée, la déstabilisation climatique et les atteintes très graves à la biodiversité.

Notre combat contre l'exploitation et l'exclusion se construit en premier lieu par l'organisation des classes sociales dominées, par l'auto-organisation de leurs luttes et la solidarité entre les exploités.

1.6.

Amendement 1 :

Texte initial dont le CAL 93 propose la suppression, votée en lien avec les amendements 2 et 3

Évidemment les luttes écologiques ne peuvent pas se développer sur les mêmes bases. Les êtres vivants non humains ne peuvent prendre conscience de leur situation d'exploités et s'organiser pour combattre cette situation. Aussi, au final notre combat pour une rupture écologique se construira lui aussi au sein des classes sociales humaines dominées.

Cela implique qu'au sein des classes dominées monte la prise de conscience concernant les conséquences de la crise écologique ; que soit véritablement prises en compte au sein du mouvement social la nécessité d'une rupture avec le productivisme ; qu' idéologiquement la bataille contre « la croissance » soit gagnée ; qu'ainsi les luttes contre les licenciements se construisent systématiquement autour de projets de reconversion ; que les revendications sur la diminution du temps de travail, sur les conditions de transports, sur le droit à un logement, sur le droit à un cadre de vie non pollué et riche d'une véritable biodiversité, sur le droit à vivre et travailler au pays ou au quartier, gagnent du terrain au sein des revendications portées par le mouvement syndical ... Bref que soit portée collectivement l'exigence d'une transformation des modes de production et de consommation...

1.7. Mais il semble illusoire d'imaginer une transformation significative du mode de production et de consommation sans avancer dans la construction d'embryons d'une contre-société au sein desquels des fractions significatives des classes sociales défavorisées pourraient accéder aux produits d'une industrie échappant aux règles du capitalisme. Évidemment ces éléments alternatifs ne pourront pas, par un illusoire processus de généralisation, aboutir à eux seuls au renversement du capitalisme. Mais, construits en convergence avec une dynamique de luttes sociales revendiquant la socialisation des moyens de production, ils sont une nécessité pour créer des imaginaires libertaires et structurer un contre-pouvoir indispensable au renversement du capitalisme.

1.8. Notre projet de société : il doit lui aussi intégrer véritablement notre volonté de penser la place de l'humanité, au sein du monde vivant, en rupture avec la prétention capitaliste d'une humanité dominatrice et exploiteuse du monde vivant. Ce premier texte - dans l'attente de textes suivants que nous ne manquerons pas de proposer à l'organisation - traite exclusivement du dernier point.

2. Quelle place pour l'humanité au sein du monde vivant

2.1. Une transformation du rapport de l'homme au monde vivant est indispensable à la survie de l'humanité et d'un grand nombre d'espèces animales et végétales. Du déséquilibre actuel dans lequel nous sommes surtout exploiteur et destructeur de la nature, nous devons nous intégrer comme chaînon au sein du monde vivant, respectueux des autres formes de vie, et reconnaissant la diversité, la complémentarité et la coopération comme bases d'un nouvel équilibre dynamique dans nos relations au vivant.

2.2. Il faut commencer par en finir avec la vision d'une humanité prétendue supérieure aux autres espèces animales. Les progrès des sciences du vivant ont largement démontré aujourd'hui que la culture, l'altruisme, l'intelligence, les langages symboliques, jusqu'à la conscience, bref tout ce sur quoi l'homme prétendait fonder sa supériorité, ne sont pas l'apanage de l'humanité. Sur de nombreux processus cognitifs des animaux ont démontré des capacités plus importantes que les humains. Pour autant, présenter l'humain comme un animal « comme les autres » est tout autant contraire à la réalité : l'homo sapiens est la seule espèce à s'être installée dans la quasi-totalité des écosystèmes terrestres ; la complexité de ses formes d'organisations sociale et politique est sans égale et l'a doté d'une capacité de destruction inédite.

2.3. Au final, ce qu'il faut mettre à bas, c'est la prétention de l'humain à être supérieur au reste du vivant, sans pour autant nier sa place spécifique au sein du monde vivant. Il faut en terminer avec toute conception de hiérarchisation entre les espèces, car chaque espèce, homo sapiens y compris, dépend de toutes les autres espèces pour sa survie. Toute conception utilitariste du vivant est dangereuse, car elle implique un rapport de manipulation vis à vis du reste du monde vivant. Le monde vivant - végétal comme animal - est cet entrelacement de relations de compétition et de coopération entre les individus d'une même espèce comme entre les différentes espèces.

Amendement 2 : Trois passages opposés sont soumis au vote.

Texte initial

2.4. Au sein de l'histoire humaine, la volonté de combattre la domination d'une personne sur une autre est une constante. C'est cette aspiration qui fonde la légitimité du combat contre toute forme de domination sur un être humain. Au sein des espèces animales non humaines, ce combat n'existe pas. Les organisations hiérarchiques y sont au contraire courantes et dans ces cas, les animaux ne se battent pas pour abolir la hiérarchie, mais pour être dominants. Aujourd'hui des courants philosophiques affirment pourtant que les humains doivent abandonner toute forme de domination sur toute autre espèce animale, ce qui se traduit, si on va jusqu'au bout de la logique, par l'abandon non seulement de la pêche et de la chasse, mais aussi de tout élevage et domestication.

2.5. Cette conception de nos rapport au reste du monde animal est fondée sur des critères éthiques propres à l'espèce humaine. Ces critères - tout à fait respectables - ne sont pourtant fondés sur aucune nécessité biologique, ni aucun impératif lié au maintien de la biodiversité. Se passer de viande, voire de tout sous-produit animaux, est bien sûr une possibilité, mais qui relève d'un choix décidé par des hommes et des femmes. Si collectivement Alternative Libertaire dénonce les idéologies réduisant « l'autre », humain, animal ou végétal, en chose, en quantité, série de données à gérer, il n'est pas de la responsabilité d'une organisation révolutionnaire de se prononcer sur un tel choix philosophique. Tout au plus nous entendons mettre en avant la tolérance envers chacune et chacun, quelque soit son positionnement sur ce sujet.

Texte alternatif proposé par le CAL 93 Centre

2.4. Aujourd'hui des courants philosophiques affirment que les humains doivent abandonner toute forme de domination sur toute autre espèce animale, ce qui se traduit, si on va jusqu'au bout de la logique, par l'abandon non seulement de la pêche et de la chasse, mais aussi de tout élevage et domestication.

2.5. Cette conception philosophique fait écho encore aujourd'hui à une partie de l'histoire de notre courant et nous ne pouvons l'ignorer. Et si collectivement Alternative libertaire dénonce les idéologies réduisant l'« autre », humain ou animal en chose, en quantité, en série de données à gérer, il semble inopportun aujourd'hui d'imposer cette philosophie à tous, les conditions à la fois culturelles, économiques et politiques n'étant pas réunies pour une telle mutation. Nous resterons condamnés encore longtemps à gérer les contradictions entre le bien-être raisonnable de la population humaine et le respect de la vie de nos cousins des autres espèces animales.

Texte alternatif proposé par le CAL Banlieue sud-est

2.4. La volonté de combattre les dominations de groupes humains sur d'autres est une aspiration récurrente de l'humanité au cours de son histoire. Cette lutte pour l'émancipation et l'égalité n'existe pas sous la même forme ou avec la même persistance dans les autres espèces animales, où le modèle hiérarchique domine. Aujourd'hui, des courants combattent toute domination de l'espèce humaine sur les autres espèces animales, voire toute exploitation, prônant donc l'abandon de la chasse, de la pêche et de l'élevage (y compris locaux ou « traditionnels »). Cette conception du monde ne se justifie par aucune nécessité biologique ou écologique. Alternative libertaire condamne la persécution ou l'acharnement envers les autres espèces animales et revendique une réduction significative de la consommation de viande afin d'assurer une alimentation durable pour tous et toutes. Mais pour autant, nous refusons de mettre sur un pied de subordonner l'humanité aux autres espèces animales comme peuvent le faire les antispécistes.

2.6. Évidemment il en est tout autre des considérations d'ordre politique qui impliquent au sein de l'humanité une redéfinition des productions agricoles nécessaires pour assurer une alimentation suffisamment riche en protéines à tous les hommes, toutes les femmes et tous les enfants, ce qui impliquera nécessairement une diminution drastique de la consommation de viande au sein des pays occidentaux. Évidemment il en est de même sur l'évolution indispensable des normes d'élevage et d'abattage des animaux domestiques, pour faire disparaître

tout ce qui relève peu ou prou de la maltraitance d'êtres sensibles, par une espèce affirmant une supériorité illégitime, et en particulier de mettre fin aux systèmes industriels d'élevage en batterie, d'abattage à la chaîne, etc..

2.7. Pour conclure, contrairement à certains courants se voulant radicaux, notre propos n'est pas et ne peut pas être de prôner des solutions visant à débarrasser la planète de toute technologie humaine. Une nature vierge, indemne de toute action humaine est simplement un fantasme. Y compris dans une région comme l'Amazonie, la flore et la faune ont été profondément modifiées par l'activité humaine, cela même avant l'arrivée des européens sur le continent américain. L'avenir que nous voulons est celui d'une nature où les activités humaines puissent se développer, mais encadrées par la nécessité de maîtriser notre impact sur le reste du monde vivant et de sauvegarder la biodiversité.

2.8. Cet avenir partagé impose une rupture fondamentale dans la façon d'imaginer le développement de l'humanité. En particulier les points suivants sont abordés :

l'aménagement du territoire de chaque pays, les contraintes nécessaires à une véritable politique de sauvegarde et de restauration de la biodiversité et l'urbanisation éco-compatible; les évolutions nécessaires au sein du secteur agricole au sens large (culture, élevage, sylviculture, pêche), et au sein des villes en incluant autant la question de l'habitat que celle de l'articulation entre habitat et organisation de la production. Cela concerne les industries extractives, les industries manufacturières, la construction et les travaux publics, les services ; la question de l'organisation internationale du travail et des relations économiques entre pays du sud et du nord.

3. Un aménagement différencié du territoire

3.1. Le pillage des ressources, l'exploitation sans fin des énergies fossiles, l'artificialisation des sols conduisent l'humanité à une impasse. Sans changement majeur et rapide dans l'activité humaine, le mur pourrait malheureusement être percuté plus rapidement qu'on ne l'imagine aujourd'hui. Ce n'est probablement qu'une question de quelques décennies ...

3.2. Remise aux Nations unies en 2005, l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire est un rapport visant à évaluer l'ampleur et les conséquences des modifications subies par les écosystèmes. Sa principale conclusion est que l'humanité a plus rapidement modifié les écosystèmes lors des cinquante dernières années que depuis toute son histoire : destruction et pollution des milieux naturels, surexploitation des ressources naturelles, introduction d'espèces d'un milieu à l'autre et réchauffement climatique entraînent une perte irréversible de biodiversité.

3.3. Des experts mexicains et américains, dans un article paru en juin 2015 dans la revue *Sciences Advances* annoncent que la « 6e extinction » est en marche : le rythme des disparitions d'espèces en raison des activités humaines ne cesse de s'accélérer. Son impact rivalise avec celui des cinq crises biologiques massives qui ont ponctué l'histoire du vivant depuis 500 millions d'années – la dernière, il y a 65 millions d'années, ayant précipité la chute des dinosaures.

3.4. Pour parvenir à un nouvel équilibre dynamique avec le reste du monde vivant, l'humanité doit mettre un terme au processus d'artificialisation de l'ensemble des écosystèmes.

3.5. Cela veut dire qu'elle devra mettre en place des gestions différenciées entre :

- les zones principales d'habitat humain, avec les activités, d'une part industrielles et d'autre part agricoles. Dans celles-ci l'activité humaine cherchera à s'insérer dans un équilibre dynamique avec le développement des autres formes de vie, même s'il est inévitable que la pression humaine transforme totalement l'équilibre du vivant.
- et les zones naturelles protégées préservées des activités humaines liées aux technologies industrielles.

4.1. Les zones protégées, outre qu'il importe qu'elles ne soient pas réduites à la portion congrue doivent permettre de sanctuariser les actuelles forêts primaires, ou au moins ce qu'il en reste, mais aussi doivent être établies sur l'ensemble des continents et sur chacun d'entre eux, autant qu'il sera possible de la faire, concerner tous les types d'écosystèmes existant pour permettre le maintien d'une véritable biodiversité et pas seulement sur les terres « inutiles » pour l'industrialisation.

4.2. Il faut comprendre que ces zones protégées, outre des portions de terres émergées, devront aussi intégrer des espaces lacustres, fluviales, côtière et maritimes au sein desquelles non seulement toute pollution sera drastiquement combattue, mais encore, toute activité industrielle bannie, ainsi que toute activité à caractère « touristique ».

4.3. Pour autant des activités non industrielles, que cela concerne les activités de chasse et de cueillette, de pêche ou de culture traditionnelle en équilibre dynamique avec les écosystèmes environnants y auront leur place comme aujourd'hui les activités agricoles et en particulier l'élevage dans les parcs nationaux, régionaux.

4.4. De plus les zones protégées ne sauraient être réduites à un ensemble de sanctuaires isolés les uns des autres, ne serait-ce que par rapport au défi que pose le maintien de la biodiversité. Le maintien d'une circulation de flore et de faune d'une zone protégée à l'autre sera évidemment un défi majeur. La continuité territoriale sera difficile à obtenir partout. Toutefois des compromis acceptables doivent pouvoir être imaginés partout pour sauvegarder le potentiel de la biodiversité sur terre.

4.5. La gestion de ces zones protégées s'insérera dans une dualité de pouvoir. D'un côté les peuples y habitant s'organiseront pour y gérer les prélèvements de ressources qu'ils opéreront dans leur environnement, comme ils l'ont toujours fait. De l'autre, des coordinations internationales fixeront des objectifs globaux de protection des zones protégées en soutenant les populations locales dans la mise en pratique de ces objectifs.

5. Une nouvelle révolution agricole

5.1. Concernant les zones agricoles, il faut affirmer qu'en leur sein, une nouvelle révolution agricole doit être mise en œuvre, fondée sur une réforme agraire. La propriété collective des terres là où les intéressé-e-s le souhaiteront, ou leur redistribution permettant de redévelopper une agriculture paysanne doivent être mise en place afin d'augmenter le nombre de fermes et l'installation d'un nombre important de paysannes et paysans. Condition sine qua non pour garantir une production diversifiée et une autonomie alimentaire à l'échelle de petites régions.

Il s'agira de mettre un terme à la spécialisation agricole de régions entières et de réduire les productions agricoles d'exportation quand elles sont un obstacle à l'autonomie alimentaire locale.

Les formes des exploitations ont une incidence directe sur la biodiversité et la qualité des sols. Prenons l'exemple du remembrement qui a provoqué la destruction de la forme bocagère réduisant en conséquence la biodiversité des haies (et les continuités qu'elles offraient) tout en facilitant le lessivage et la désertification des sols.

5.2. Un changement fondamental des pratiques culturelles doit être mis en place afin de garantir une absence de pollution environnementale, une qualité alimentaire des productions et une préservation de la santé des travailleuses et travailleurs de la terre. L'objectif est le développement d'une agriculture paysanne innovante et diversifiée qui pourra encaisser les changements climatiques importants à venir : les techniques innovantes de l'agriculture biologique, l'utilisation de variétés robustes, l'association de cultures, la lutte biologique, la polyculture-élevage, la culture sans labour pour combattre l'érosion des sols, la permaculture, la gestion différenciée sont autant de pistes à développer et pour certaines à généraliser. La disparition des pesticides de synthèse et la réduction drastique des engrais chimiques seront des conditions de cette nouvelle agriculture.

5.3. Le nouveau modèle agricole décrit au paragraphe précédent se traduira nécessairement par un développement des cultures de céréales et de légumineuses pour l'alimentation humaine et une diminution de la production de viande et des biomasses à usage énergétique.

5.4. L'agriculture paysanne et écologique nécessite plus de travail que l'agro-industrie. Un processus significatif de retour vers les campagnes s'amorcera nécessairement. Mais à chaque fois que la mécanisation sera compatible avec les impératifs de la nouvelle agriculture et avec les contraintes écologiques et qu'elle permettra d'économiser du travail humain, elle sera mise en œuvre.

5.5. Concernant la pêche, la première décision à prendre sera l'interdiction des pêcheries industrielles, mesure indispensable à l'arrêt de la surexploitation des océans. Le poisson deviendra nécessairement un produit rare,

sauf évidemment dans les zones côtières. De même la sylviculture sera soumise à au moins deux impératifs : d'une part le choix d'essences adaptées aux forêts concernées, visant au maintien ou au développement de la biodiversité locale, et d'autre part à une gestion durable, ne consommant pas plus chaque année que ce que les forêts ne produisent dans le même temps.

6. Un urbanisme, des habitats fondamentalement transformés

6.1. L'urbanisme moderne a abouti à un éclatement des fonctions : travailler, habiter, s'amuser (loisirs). Le déplacement fait la liaison entre ces trois fonctions. En sociologie urbaine, il est avéré que la capacité à se déplacer augmente à mesure que l'on est doté de différents capitaux culturels, sociaux, relationnels et économiques. La relégation dans des quartiers uniquement d'habitat empêche trop souvent l'auto-organisation et assigne les personnes et les groupes à résidence. En conséquence, un urbanisme écologiquement conséquent doit promouvoir une limitation stricte des déplacements par la création de quartiers, villages, villes intenses et complexes dans lesquels il ferait donc bon vivre et où le déplacement ne serait plus un impératif mais une possibilité ouverte à tous.

Enfin au sein d'une société égalitaire, l'organisation des villes actuelles, structurées autour des institutions de pouvoir et des services organisés pour les classes possédantes, disparaîtra. Une nouvelle organisation multipolaire se mettra en place, associant dans un périmètre restreint, c'est à dire dans un quartier, un ensemble d'îlots d'habitation et de lieux de production, les services publics d'éducation et de santé, des lieux de culture, des jardins collectifs - permettant le développement d'une agriculture et d'un petit élevage urbain -, des parcs d'agrément, des lieux de pratique des sport, des espaces d'échanges et/ou de distribution des productions ... améliorant grandement la vie quotidienne et de réduisant drastiquement les dépenses énergétiques liées aux transports du quotidien.

6.2. Nous assistons à un triple phénomène, d'une part une « désertification » de nombreux territoires, d'autre part un accroissement des villes et mégalofoles, enfin des zones « rurbanisées », phénomène lié soit à l'exclusion des plus pauvres soit à l'aspiration à vivre dans un cadre « naturel ». Un aménagement des territoires harmonieux, liant social, économie, écologie , devrait voir surgir une revitalisation des villages des bourgs et en conséquence une diminution du poids économique et démographique des villes.

Cependant, et pour longtemps, les villes resteront des zones majeures d'habitat et d'activité industrielle. Il ne s'agit évidemment pas d'en faire des lieux de pollution ou de gâchis de ressources. Simplement ce seront des lieux où il sera admis que la biodiversité puisse être faible. Mais les révolutions mises en œuvre, dans les transports, dans le type de consommation et de production, feront évoluer massivement ces territoires afin d'en faire des espaces vivables pour les humains.

6.3. Nous pensons que nécessairement des évolutions majeures toucheront l'habitat. Cela concernera les matériaux de construction, conçus à partir de ressources renouvelables et pour être non polluant lors de leur production et l'intégration des techniques rendant les logements non consommateurs d'énergie, voire producteurs d'énergie en utilisant les énergies locales renouvelables, solaire, hydraulique, éolien.

6.4. Mais au sein d'une société solidaire et économe en énergie, les structures des logements eux-mêmes changera, les « logements individuels » seront intégrés au sein d'îlots de logement mettant en commun de nombreux services et installations qui n'auront plus lieu d'être présents dans chaque logement individuel (laverie, matériel de bricolage, salle collective disposant de matériel audio-visuel, ordinateurs, jeux de société et matériel de sport, salle de réunion des habitants, vélos...). Ces différentes formes de mutualisation permettent en outre une véritable convivialité, des échanges plus riches et mettant fin à l'isolement au sein des grandes villes.

6.5. Les places publiques seront réaménagées pour favoriser les échanges sociaux. Dans chaque quartier sera installé un réseau de salle de réunion, ouvertes aux associations et courants politiques, favorisant une intense vie associative et politique. Les déplacements à l'intérieur des quartiers et entre eux seront restreint aux vélos et aux transports en commun, tram, métro, bus, dont les réseaux seront développés, les horaires adaptés aux besoins des habitants et accessibles gratuitement.

6.6. La gestion des déchets urbain sera réinventée : Produits recyclables, emballages quasiment prohibés, compostage généralisé, développement de l'assainissement des eaux usées au sein d'espaces végétaux adaptés (phytoremédiation). Le développement d'une petite agriculture urbaine, la revégétalisation des villes, la

ouverture végétale des bâtiments sont des enjeux importants pour améliorer la qualité de l'air et des sols et combattre l'élévation de la température dans les villes.

6.7. Il en sera de même concernant l'aménagement global du territoire de chaque région et des équilibres entre les différentes régions sur la planète. Un démantèlement des métropoles, dont le développement constitue une dérive liée à l'organisation hiérarchisée et inégalitaire des sociétés de classes, s'organisera naturellement au profit d'une répartition plus homogène de la population et de l'installation des travailleurs au plus près des lieux de disponibilité des matières et de l'énergie utilisées dans le travail.

6.8. Ces évolutions résulteront aussi d'une transformation de l'appareil productif, en particulier en ce qui concerne l'organisation internationale du travail et les relations économiques entre pays du sud et du nord. Sur ces questions fondamentales d'un point de vue écologique, nous renvoyons d'une part au texte adopté en 2006 au VIII^e congrès d'Alternative Libertaire intitulé « Face au défi écologique, trois révolutions sont nécessaires », et d'autre part au texte adopté en 2012 au XI^e congrès intitulé « Contre le libre-échange : l'autonomie productive ».

6.9. Tenter ici de définir les industries extractives, manufacturières, de construction ou les services qui fonctionneront au sein d'une telle société n'a pas de sens. La seule chose qu'il est possible de dire est que cela résultera de décisions intégrant des impératifs partiellement contradictoires, entre supportabilité pour la biodiversité de ces activités, satisfaction des besoins de l'ensemble des hommes, femmes et enfants, définition de ces besoins ... En tout état de cause il s'agira d'une recherche perpétuelle d'équilibre entre ce que les humains peuvent durablement prélever sur les ressources de la planète et la satisfaction des envies humaines. De plus les rejets toxiques des activités productives seront strictement contrôlés par les communes où elles seront implantées, tant dans les quantités admissibles de rejets que dans des zones de dispersion de ces rejets.

6.10. Ce que nous savons, c'est que des pans entiers de l'économie capitaliste disparaîtront, en particulier tout ce qui est lié à la marchandisation de la vie, au contrôle des classes sociales dominées, à la publicité, au suremballage, à l'appropriation privée des terres, des bâtiments et des outils de production, à la bourse et à la domination de la finance, aux productions réservées aux classes sociales privilégiées, aux transports du quotidien imposés aux classes sociales dominées ... C'est une part importante des activités humaines qui doit disparaître, permettant rapidement à la fois une baisse de l'empreinte écologique, la fin de l'exclusion sociale et une diminution importante du temps de travail.

6.11. D'une façon ou d'une autre la question de la démographie humaine pèsera dans ces équilibres. Nous savons qu'aujourd'hui avancer cette question pose problème. Car implicitement poser la question de l'équilibre démographique peut renvoyer à des présupposés racistes qui en font peser la responsabilité sur les peuples du sud. Nous tenons à rappeler que la crise écologique est le produit du capitalisme international.

6.12. Quelle population humaine la terre peut-elle supporter ? Nous avons une certitude : il sera nécessaire de trouver un équilibre entre ressources consommées, capacité de régénération de ces ressources et vie décente pour les humains. L'humanité ne peut pas croître sans fin. Mais nous savons que la stabilisation démographique de l'humanité nécessite un facteur fondamental : un processus de libération des femmes, par l'éducation des filles, le droit de toutes femmes à disposer de leur corps, le combat contre toutes les violences faites aux femmes, le libre accès à la contraception et à l'avortement, l'égalité économique, social et politique entre les femmes et les hommes.

6.13. Ainsi pour conclure, de même que le combat écologique est inséparable d'un combat contre le capitalisme, il est inséparable d'un combat pour la libération des femmes au niveau international.

Motion d'orientation générale

Par Benjamin (AL Nantes), Elsa (AL Toulouse), Guillaume (AL Montreuil),
Matthijs (AL Montpellier), Vincent (AL Rennes)

Note : ce texte rédigé à 10 mains tient sur 9 pages, comme recommandé par la commission congrès, qui a préconisé des textes concis, sur 3 pages maximum -- et en l'occurrence, 3 pages pour chacune des trois parties du texte. Avec une grande économie de mots, il s'est efforcé d'aller à l'essentiel, pour faciliter l'identification des points de désaccord, et favoriser les débats au congrès.

1. De la régression sociale à la “révolution conservatrice” ?

1.1 Aggravation des inégalités, hausse des profits capitalistes et casse sociale

1.1.1 En France comme dans le reste du monde, les inégalités continuent de se creuser.

1.1.2 D'un côté, la multiplication des contrats précaires, majoritairement occupés par des personnes jeunes et peu qualifiées. Au deuxième trimestre 2016, 87 % des embauches étaient des CDD, dont 70 % pour moins d'un mois. Le taux de chômage atteint 10 %, soit 2,8 millions de personnes ¹. Un tiers ne touche aucune indemnité, la moitié moins de 500 euros...².

1.1.3 De l'autre côté, les riches sont toujours plus riches. En 2014, le revenu annuel d'un grand patron représente de 600 à 1 120 années de Smic ³. Les inégalités de patrimoine sont encore plus fortes que celles du revenu. Les 50 % les moins riches détiennent 8 % du patrimoine, contre la moitié pour les 10 % les plus riches ⁴. En 2014, la France atteint un nouveau record du nombre de milliardaires : 67. Le montant total des 500 premiers patrimoines professionnels français a augmenté de 15% en un an, pour atteindre 390 milliards d'euros. Plus que le budget de l'État !

1.1.4 Le gouvernement socialiste, en bon serviteur de la bourgeoisie capitaliste, a poursuivi la casse sociale tous azimuts et les cadeaux au patronat. Avec l'Accord national interprofessionnel légalisant le chantage à l'emploi, la loi Rebsamen s'attaquant à la représentation syndicale, la loi Macron banalisant le travail du dimanche et diminuant les droits des travailleurs licenciés. Enfin, le passage de la loi Travail à coups d'article 49-3, ouvrant une brèche considérable dans la protection des salariés avec l'inversion de la hiérarchie des normes dans le droit du travail. Le crédit impôt compétitivité emploi et le « pacte de responsabilité » ont rapporté des milliards aux patrons sans aucune embauche à la clef, alors que tous les services publics se voient imposer toujours plus de mesures austéritaires et de privatisations.

1.1.5 En tant que classe consciente de ses intérêts, la classe capitaliste continue de mener la lutte des classes tambour battant. Leur classe se porte mieux que jamais. Certes nous n'irons pas, comme l'économiste Thomas Piketty, nous offusquer du danger que constitue la hausse des inégalités pour la survie du capitalisme. Mais, au delà des conséquences directes des inégalités, tragique pour celles et ceux qui les subissent, le chômage et la précarisation influent sur les mobilisations sociales et sur notre mode d'intervention.

1.2 Des révoltes mi-sociales, mi-réactionnaires

1.2.1 Le prolétariat ainsi que certaines fractions de la petite bourgeoisie qui redoutent la paupérisation sont de plus en plus en colère contre cette situation. Cette colère, qui monte des zones périurbaines et rurales en plein marasme, est ambivalente. Elle engendre aussi bien des réactions de classe que des réflexes réactionnaires.

1 *Alternatives économiques*, hors série « Les chiffres 2017 ».

2 « La moitié des chômeurs touchent moins de 500 euros par mois », Observatoire des inégalités, 30 janvier 2015.

3 « Les revenus démesurés des grands patrons et des cadres dirigeants », Observatoire des inégalités, 30 mars 2016.

4 « Patrimoine : des inégalités démultipliées », Observatoire des inégalités, 15 novembre 2016.

1.2.1.1 D'une part, les mobilisations sociales continuent contre les licenciements collectifs et la démolition des derniers garde-fou protecteurs pour les travailleuses et les travailleurs : les services publics, la Sécurité sociale, le Code du travail.

1.2.1.2 D'autre part, le désespoir monte avec un repli xénophobe, religieux, conservateur, réclamant le retour à un passé mythifié d'ordre moral et autoritaire.

1.2.1.3 Il s'agit là de deux dynamiques différentes, mais qui peuvent parfois se combiner. C'est de leur combinaison que peut naître un néofascisme. Ce qui caractérise le fascisme est en effet d'avoir une dimension pseudo-sociale, qui peut lui permettre de mobiliser les classes populaires dans une révolte dévoyée contre des boucs émissaires. Mais le programme du FN reste bien antisocial : remise en cause des 35h, augmentation du Smic en trompe l'oeil au détriment des cotisations sociales, fiscalité avantageuse pour les grandes fortunes etc.

1.2.2 En 2016, deux événements majeurs ont ainsi été le fruit d'une révolte mi-sociale, mi-réactionnaire :

– 1.2.2.1 en Grande-Bretagne, la victoire du Brexit au référendum a résulté à la fois d'une poussée xénophobe et d'une révolte de classe, opposant les régions industrielles sinistrées aux métropoles plus riches et plus cosmopolites.

– 1.2.2.2 aux États-Unis, Donald Trump a libéré la parole sexiste, raciste et réactionnaire, mais sans élargir la base électorale du Parti républicain. Il n'a pu l'emporter que grâce à l'affaissement du Parti démocrate, dont les minorités discriminées et la classe ouvrière se sont détournées en raison de ses promesses trahies.

1.3 Fuite en avant des partis libéraux, vieilles recettes du néoréformisme

1.3.1 Les partis de droite (LR, Modem) comme de gauche (PS, EELV), endossant l'idéologie néolibérale, parfois organiquement liés aux cercles patronaux et de la haute finance, sont incapables de comprendre cette situation.

1.3.2 Ils poursuivront leur fuite en avant vers toujours plus de déréglementation, de baisse des garanties collectives, de casse des services publics, d'accords de libre-échange désastreux aux plans écologique, social et démocratique.

1.3.3 A gauche, cette fuite en avant suicidaire provoque néanmoins des actes de rébellion, avec des tentatives d'inventer une néosocial-démocratie. On l'a vu avec Die Linke (Allemagne), le Front de gauche (France), Podemos (Espagne), Syriza (Grèce), la percée de Bernie Sanders à la primaire du Parti démocrate (Etats-Unis) ou l'élection de Jeremy Corbyn à la tête du Parti travailliste (Grande-Bretagne). Ces tentatives de recréer un "vrai réformisme" sont cependant obérées par l'absence d'une stratégie alternative au réformisme d'antan : il s'agit toujours de proposer une gestion sociale du capitalisme, modèle qui historiquement a systématiquement échoué.

1.3.4 Le PS, incapable de se différencier de la droite sur le programme économique, s'efforce d'apparaître plus progressiste sur le plan des valeurs, avec un discours inclusif vis-à-vis des minorités racisées, LGBT, des femmes... Mais, en dehors de quelques mesures symboliques – l'ouverture du droit au mariage pour toutes et tous, par exemple, ou l'interdiction de l'achat d'acte sexuel –, ses discours d'apparat vertueux restent abstraits et sans prise sur la réalité des discriminations subies au quotidien – discriminations au logement, au travail, contrôle au faciès, stigmatisation de la minorité musulmane...

1.3.5 Sous la présidence de François Hollande, le PS aura attaqué de manière frontale le prolétariat en menant une politique antisociale – austérité, loi Macron, loi El Khomri –, sans parvenir à se donner au moins une image d'engagement contre les discriminations.

1.4 Vers un régime autoritaire ?

Le paysage politique et social de ces dernières années a été profondément marqué par les attentats en France. Alternative Libertaire, au-delà de la sidération provoquée par ces drames, a tenté de fournir des explications rationnelles permettant de dépasser les sentiments de colère et de peur. Ainsi, nous y avons vu la coalition de deux phénomènes depuis longtemps dénoncés :

- ils sont le résultat des politiques occidentales destructrices au niveau géopolitique, ayant favorisé la montée du djihadisme international ;
- ils sont aussi le résultat de politiques destructrices socialement au sein des Etats dominants, la crise ayant approfondi des inégalités sociales et une absence de perspectives qui ont eu pour effet de nourrir l'extrémisme religieux chez une petite partie de la population.

Ces événements ont eu des conséquences notables en approfondissant les phénomènes de montée de l'extrême droite, des pratiques autoritaires de l'Etat et de rejet envers les migrants. La banalisation du flicage et de la répression des mouvements sociaux en sont les conséquences immédiates. De plus, ils ont été à l'origine de débats virulents au sein des organisations de luttes et des organisations politiques d'extrême gauche, mais aussi plus généralement dans la société.

Une grande partie des politiciens va continuer à instrumentaliser et par la même générer la peur que suscitent les attentats dans les années à venir. Cela doit être pris en compte dans nos stratégies.

1.4.1 Délitement social, déclassé, désindustrialisation, quartiers populaires naufragés, régions sinistrées... Il y a là les ingrédients d'une révolte sociale.

1.4.2 Accumulation de défaites pour le mouvement social, attaques racistes décomplexées notamment contre les Roms et les musulmans, discours de repli souverainiste sur un « capitalisme national »... Il y a là les éléments d'un dévoiement de cette révolte sociale vers des boucs émissaires et de fausses solutions.

1.4.3 Autonomisation et impunité des forces policières, état d'urgence ad æternam, réduction des libertés et des garde-fou démocratiques, renforcement du contrôle social et de la surveillance d'Etat... Il y a là les moyens d'un possible régime autoritaire, voire fascisant.

1.4.4 Le PS a accéléré la mise en place d'un Etat autoritaire, que ce soit avec l'habillage thatchérien-catholique de François Fillon, ou avec l'habillage nationaliste réactionnaire de Marine Le Pen.

1.4.5 Dans les deux cas, les mouvements sociaux et les organisations révolutionnaires doivent s'attendre à un durcissement de la répression et à des entreprises de déstabilisation. L'Italie des années de plomb, la France de la guerre d'Algérie, la Russie de Poutine, la Turquie d'Erdogan... A des degrés divers, les exemples ne manquent pas de situations historiques où des Etats discrédités emploient la force pour anéantir la contestation.

1.4.6 A nous d'anticiper et d'adapter nos modes d'action pour ne pas nous laisser surprendre. Car il est hors de question de s'autocensurer.

1.4.7 Qu'ils soient d'extrême droite, de droite, sociaux-démocrates ou néosociaux-démocrates, tous les partis qui aspirent au rôle de « bons gestionnaires » du capitalisme seront infailliblement conduits à perpétuer la politique d'austérité budgétaire. Les crises étant inhérentes aux structures capitalistes, ils continueront donc à casser les services publics et à pressurer les populations pour régler la dette abyssale engendrée par le « sauvetage des banques » en 2008.

1.4.8 La colère sociale n'est donc pas près de s'éteindre. A nous de l'orienter, à travers débats et pratiques, contre les véritables responsables, et vers la remise en cause d'un système économique qui mène à la ruine de la société et de la planète.

2. Combattre le prochain gouvernement, anticiper ses objectifs et trouver les brèches

A l'heure de la rédaction de cette motion d'orientation générale, on ne connaît pas encore le vainqueur de la présidentielle 2017. Ci-dessous, deux scénarios possibles. Au congrès, on ne retiendra que celui qui l'a finalement emporté qui sera éventuellement réécrit et complété par une motion d'actualité.

Scénario 1

2.1 Le FN à l'épreuve du pouvoir

2.1.2 La victoire de Marine Le Pen à l'élection présidentielle est un événement majeur. Pour la première fois depuis 1944, l'extrême droite se retrouve aux commandes du gouvernement français. Le nationalisme et l'ostracisation de la minorité musulmane, qui sont au coeur de son identité, n'auraient cependant pas suffi à lui assurer la victoire, si le FN n'avait pas prétendu constituer, également, une alternative sociale.

2.1.3 Ce sera précisément le talon d'Achille du gouvernement FN. Car comme les gouvernements précédents, il trahira ses promesses sociales pour assurer la bonne marche du capitalisme.

2.1.4 Pour masquer sa trahison, il fera, en pire, ce que faisaient déjà depuis longtemps les politiciens : il s'efforcera de détourner la colère sociale vers des boucs émissaires.

2.1.5 Il n'aura cependant pas la partie facile, ne possédant pas de relais de masse dans les mouvements sociaux. Il faut cependant se méfier de la capacité de trahison de certaines organisations.

2.1.6 La question centrale qui se posera à lui, pour soutenir sa politique et intimider son opposition, sera donc de susciter un mouvement de masse agissant avec la bienveillance des forces de l'ordre. C'est le modèle russe ou turc. C'est aussi la logique fasciste.

Scénario 2

2.1 La gauche libérale fait encore illusion

2.1.2 La victoire de Macron ne va pas marquer une rupture majeure avec François Hollande. Sa politique va s'inscrire dans sa lignée, qui était déjà celle de Nicolas Sarkozy, et qui va consister à démanteler les droits sociaux pour augmenter les profits capitalistes.

2.2 Les points chauds

2.2.1 Un certain nombre de sujets peuvent être les cibles du gouvernement. Certains ouvrent la possibilité de ripostes collectives et l'ouverture de brèches politiques dans l'idéologie dominante.

2.2.2 Sur le plan social, les attaques au droit du travail seront probablement un cheval de bataille important pour les prochaines années. Premièrement, l'application de la loi Travail, entreprise par entreprise, va donner lieu à des luttes sectorielles dont il faudra se saisir par le biais d'un travail syndical de terrain. À cela, on peut ajouter le risque d'une remise en cause des 35 heures, ce qui pourrait provoquer un mouvement social d'ampleur. Se pose aussi la question de la fédération du syndicalisme de lutte, l'initiative "On bloque tout", étant un jalon en ce sens, dont l'efficacité est demeurée bien inférieure aux besoins.

Au vu des réalités des rapports de force et de la nécessité de redynamiser le mouvement syndical à travers un projet motivant, ambitieux et dépassant les organisations actuelles sans les renier, les questions de l'unité et de l'unification du syndicalisme de luttes doivent être concrètement débattues ; de modestes jalons sont d'ores et déjà posés, il est nécessaire d'aller plus loin.

Cela ne sera possible qu'en prenant en compte les rythmes propres à chaque collectif syndical et en respectant l'autonomie du mouvement syndical ; mais cela suppose aussi que les militants et militantes syndicalistes révolutionnaires impulsent cette mise en œuvre.

Amendement 6 :

Texte initial	Texte alternatif proposé par le CAL Orléans
2.2.3 L'organisation des précaires, aussi ardue soit-elle, reste un enjeu important (voir texte du congrès d'AL 2012). Dans les années à venir, on peut imaginer de nouvelles attaques contre l'assurance-chômage, le Code du travail, des réductions des aides sociales et l'extension de la précarité. Enfin, de profondes	2.2.3 L'organisation des précaires, aussi ardue soit-elle, reste un enjeu important (voir texte du congrès d'AL 2012). Dans les années à venir, on peut imaginer de nouvelles attaques contre l'assurance-chômage, le Code du travail, des réductions des aides sociales et l'extension de la précarité. Enfin, de profondes

<p>modifications du travail salarié, comme l'ubérisation ou la multiplication du recours aux temps partiels nécessiteront un renouveau des formes de luttes et d'organisation des mouvement collectifs. A l'échelle d'AL, la commission Précarité et solidarités directe a vocation à jouer ce rôle.</p>	<p>modifications du travail salarié, comme l'ubérisation ou la multiplication du recours aux temps partiels confrontent les nouvelles générations arrivant dans le monde du travail à des conditions de travail plus difficile. On qualifie souvent un peu facilement de "nouvelles formes de lutte" les modes d'organisations de ces travailleuses et travailleurs, alors qu'il s'agit bien souvent d'un retour à des pratiques collectives d'action directe, là où il n'existe souvent pas de tradition syndicale ni de "dialogue social" à même de domestiquer d'éventuels syndicats. Il y a donc un enjeu pour le syndicalisme de classe à investir ces nouveaux secteurs du prolétariat. A l'échelle d'AL, les commissions Entreprises et Précarité et solidarité directe ont vocation à analyser et intervenir sur ce champ.</p>
--	--

2.2.4 Les périodes de crise économique vont souvent de pair avec un renforcement des « valeurs morales », et du coup, du patriarcat. L'offensive réactionnaire et patriarcale de la Manif pour tous est à comprendre dans ce sens. Les attaques antiféministes se banalisent. Les prochaines années risquent d'être riches en nouvelles offensives : contre ce que les réac appellent « la théorie du genre » dans les manuels scolaires, contre la fermeture de centres IVG, réduction des subventions aux plannings familiaux, voire remise en cause de certains droits des femmes tels que l'accès à diverses méthodes de contraception, le recours à l'IVG – comme en Pologne et en Espagne.

2.2.5 La France, comme le reste de l'Europe, connaît une vague raciste qui prend de nombreuses formes :

2.2.5.1 – Du point de vue des attaques de l'État : violences policières, lois racistes et islamophobes contre le port du voile et les signes religieux, les ridicules arrêtés anti-burkini, auxquelles il faut ajouter les discriminations dans le logement social, les politiques migratoires...

2.2.5.2 – Le patronat y prend également part avec des discriminations à l'embauche ou l'exploitation des travailleuses et des travailleurs sans papiers.

2.2.5.3 – Enfin, l'extrême droite est un très puissant vecteur d'idées et de pratiques racistes comme on a pu le voir avec les mobilisations contre l'accueil de migrants. L'intervention d'AL sur cette question doit mobiliser conjointement les commissions antifasciste et antiraciste.

2.2.6 Du côté des politiques sécuritaires, des fronts de lutte se sont ouverts. Pour ne citer que quelques exemples de collectifs contre la répression : Défense collective (Defcol) à Rennes et à Paris, Comité-caisse d'autodéfense juridique (CAJ) à Toulouse, l'AG contre l'état d'urgence et les violences d'État (Montpellier), ainsi que les nombreuses caisses de solidarité locale, syndicale ou politique (dont celle d'AL) créées durant la lutte contre la loi Travail. Malheureusement ces initiatives peinent à rencontrer un écho au delà des milieux militants.

2.2.7 Face à l'extrême droite, fasciste ou non, au pouvoir ou non, la question de former un mouvement antifasciste de masse et populaire reste posée. Un mouvement qui ne relève ni de l'antifascisme « humaniste », sans boussole politique et complaisant avec le PS, ni d'un antifascisme qui se complaît dans une contre-culture parfois folklorique et viriliste. A l'échelle nationale, des initiatives comme VISA ou la Campagne libertaire antifasciste (CLAF) cherchent à s'inscrire dans cette logique. Mais force est de constater que l'extrême droite s'est banalisée et qu'il est difficile de mener des mobilisation d'ampleur à son encontre (en témoigne l'échec de la manifestation contre le congrès du FN à Lyon en novembre 2014). Rappelons que la meilleure des recettes pour faire reculer l'extrême droite, c'est la lutte des classes et qu'un mouvement tel que celui contre la loi Travail, faisant primer la solidarité sur le repli nationaliste, fait énormément pour réduire l'espace médiatique de l'extrême droite.

2.3 Pratiques politiques, pratiques dans les luttes

2.3.1 Le prolétariat évolue, le mouvement social évolue, son activité évolue. Pour agir en son sein de façon cohérente, il est nécessaire qu'AL y défende certaines orientations et certaines pratiques.

2.3.2 Sur la politique unitaire d'AL

2.3.2.1 Dans les débats de société, dans les luttes politiques et sociales, AL s'associe parfois à d'autres forces politiques dans des cadres unitaires.

2.3.2.2 Selon les sujets, la pertinence du périmètre politique peut varier. Celui-ci a pu être strictement libertaire (Campagne libertaire antifasciste, collectif Anarchistes solidaires du Rojava), ou autogestionnaire (foires à l'autogestion), ou anticapitaliste (Forum de l'écologie radicale, fronts anticapitalistes locaux), voire plus large (Stop état d'urgence, Reprenons l'initiative).

2.3.2.3 Dans chacun de ces cadres, AL défend ses positions aussi loin que le maintien du cadre unitaire le permet.

2.3.2.4 L'utilité d'un cadre unitaire est en effet moins dans la perfection des positions collectives qu'il peut dégager, que dans la dynamique d'action collective qu'il peut encourager. Mais il est important que l'expression d'AL ne soit pas tributaire du cadre unitaire, sache conserver son originalité et sa distance critique.

2.3.3 Sur le contenu des revendications

2.3.3.1 AL n'a jamais opposé « luttes réformistes » et « luttes révolutionnaires », considérant que l'important était la conflictualité sociale en elle-même, en tant que ferment de la conscience de classe, et qu'aliment indispensable à tout projet révolutionnaire.

Amendement 7 :

Texte initial	Texte alternatif proposé par le CAL Orléans
2.3.3.2 Dans les mouvements de lutte, AL doit se tenir à l'écart des revendications politiciennes (« démission du ministre X ») et s'efforcer de dépasser les revendications purement défensives (« retrait de la loi El Khomri »). L'enjeu est de porter des revendications unifiantes, capables de s'adresser au plus grand nombre, et qui soient porteuses de remises en cause de l'ordre capitaliste et/ou de l'idéologie dominante.	2.3.3.2 Dans les mouvements de lutte, AL doit porter des revendications unifiantes à même de battre l'idée possible de compromis avec le patronat (par exemple « ni amendable, ni négociable : retrait de la loi El Khomri »). Mais il nous faut également porter au-delà de cela des mots d'ordre porteurs de remises en cause de l'ordre capitaliste et/ou de l'idéologie dominante.

2.3.3.3 Par exemple :

2.3.331 – les revendications qui font prévaloir le droit au logement sur la propriété privée (« réquisition des logements vides », « réquisition/autogestion des entreprises rentables qui licencient ») ;

2.3.332 – celles qui font prévaloir le pouvoir des travailleuses et des travailleurs sur l'arbitraire patronal (« droit de veto sur les licenciements collectifs », « blocage des dividendes des actionnaires des entreprises qui licencient ») ;

2.3.333 – celles qui contredisent l'idée que le chômage est la faute des chômeuses et des chômeurs, que l'arlésienne « croissance » va créer des emplois, et qu'il faut travailler « plus pour gagner plus » (« réduction du temps de travail sans réduction de salaires, avec embauches correspondantes », « retraite à 60 ans, sans réduction des pensions, avec embauches correspondantes ») ;

2.3.334 – celles qui répondent à une urgence sociale tout en récusant le mythe de l'invasion migratoire (« liberté de circulation et d'installation des travailleurs ») ;

2.3.335 – celles qui posent l'égalité de traitement comme préalable à tout débat (« égalité salariale et femmes-hommes », « mariage pour tou.tes ou pour personne », « droit de vote des immigré.es »).

2.3.34 Peu importe que certaines revendications soient compatibles ou non avec le capitalisme à son stade actuel, dès lors qu'elles sont *légitimes d'un point de vue révolutionnaire* et qu'elle rencontrent un écho. Certaines sont des revendications « transitives » en ce sens qu'elles soulignent l'illégitimité du régime actuel et jettent un pont vers la société de demain.

2.3.4 Sur la construction, l'élargissement et l'auto-organisation des luttes

2.3.4.1 Lorsque survient un mouvement social de grande ampleur, comme en 1995, 2003, 2006, 2010 ou 2016, AL doit « marcher sur ses deux jambes », en mettant en synergie ses militantes et militants moteurs dans les luttes et les grèves, et la diffusion la plus large de sa propre expression révolutionnaire.

Il y a aujourd'hui un vrai recul des pratiques syndicales combatives dans les entreprises, et ce constat concerne plus largement tous les mouvements sociaux. Combien de militant-e-s entretiennent des liens directs avec les salarié-e-s, que ce soit au titre syndical ou politique, avec des tracts, discussions, tournées, heures d'information, pétitions etc. à même de contester au jour le jour les orientations politiques du patronat et des partis de gouvernement? C'est cet ancrage de terrain qui fait cruellement défaut lorsqu'il s'agit d'impulser ou d'élargir des luttes, comme en 2010 contre la réforme Fillon ou en 2016 contre la loi Travail, et de sortir de l'entre-soi militant. Peut-être pouvait-on dans les années 70 se contenter d'être un aiguillon à gauche d'organisations réformistes qui construisaient les mobilisations. Mais force est de constater qu'aujourd'hui la construction de mobilisation repose bien souvent sur les militant-e-s anticapitalistes... quand ils s'en donnent la peine.

2.3.4.2 AL souhaite également favoriser l'apparition d'assemblées de convergence, dans la mesure où elles sont un levier pour démultiplier la participation, voire étendre la lutte à des secteurs jusqu'alors attentistes. Elles permettent aussi une organisation de la lutte à l'échelle de nos villes, ce qui permet de ne pas être tributaire d'intersyndicales parfois frileuses pour lancer des actions massives.

2.3.4.3 Il faut cependant avoir conscience que l'envergure de ce type d'assemblée dépend étroitement de la profondeur du mouvement social en cours.

Amendement 8 soumis au vote :

Texte initial	Texte alternatif proposé par le CAL Auvergne
2.3.4.4 Dans l'idéal, c'est-à-dire dans le cas d'un mouvement social de grande ampleur, ces assemblées peuvent prendre l'allure de véritables AG interprofessionnelles avec des représentant.es mandaté.es de chaque secteur ou grande entreprise en lutte. C'est vers ce schéma que pousseront les militant.es d'AL.	2.3.4.4 Dans l'idéal, c'est-à-dire dans le cas d'un mouvement social de grande ampleur, ces assemblées peuvent regrouper individus, organisations syndicales et organisations politiques pour permettre des prises de paroles et des décisions véritablement démocratiques. Ce sera l'occasion de confronter publiquement nos idées à celles que nous remettons en cause.

2.3.4.5 Il est cependant rare qu'on parvienne jusque là. En 2010 et 2016, bon nombre d'assemblées locales rassemblaient pêle-mêle organisations et individus. Les assemblées « Nuit debout » de 2016, malgré toutes les limites qu'on a pu y voir dans certains cas (une certaine déconnexion avec la lutte sociale, la substitution à la grève...) ont été parfois des expériences de démocratie directe. Elles ont pu permettre le développement des idées autogestionnaires chez des personnes que l'on touche habituellement peu.

2.3.5 Sur les blocages économiques

2.3.5.1 L'action d'appui emblématique de 2010 et de 2016 aura été le blocage économique.

2.3.5.2 Il serait erroné d'en faire la nouvelle forme de lutte adaptée à l'époque. Le blocage, de l'extérieur, est surtout la conséquence de grèves trop faibles pour bloquer elles-mêmes la production, de l'intérieur. Et c'est bien là le nœud du problème.

2.3.5.3 Cependant, s'il est bien mené, en lien avec les syndicats et les salarié.es du site bloqué – et c'est dans ce sens qu'agiront les militant.es et militants d'AL –, le blocage peut être porteur de convergence, de dynamique, et même encourager le débrayage de salarié.es jusque là hésitant.es.

2.3.6 Sur la violence dans les mouvements sociaux

2.3.6.1 De l'intervention du GIGN contre les grévistes du centre de tri de Bègles en 2005 à la mort de Rémi Fraisse en 2015, la répression policière a, ces dernières années, contribué à élever le niveau de violence autour des mouvements sociaux. Le mouvement contre la loi Travail, en 2016, l'a encore illustré.

2.3.6.2 Quant à la violence assumée par une partie des manifestant.es, notamment autour de la pratique du grabuge organisé (bris de vitrine, caillassage de policiers), on peut regretter son caractère souvent ritualisé et parfois sans lien avec le niveau de radicalité de la masse des manifestant.es.

2.3.6.3 Nous refusons l'injonction du pouvoir et des médias à dissocier les « bons manifestant.es pacifiques » et les « méchant.es casseurs ». Injonction qui ne vise qu'à domestiquer les mouvements sociaux et à aggraver la répression en y associant une partie du mouvement social lui-même.

2.3.6.4 Dans tous les cas, AL soutient et participe à l'autodéfense collective des mouvements sociaux, qu'il s'agisse d'autoprotection physique dans les démonstrations de rue, ou d'entraide juridique et financière face à la répression.

3. Alternative libertaire dans l'action

3.1 Bilan de deux années de luttes

3.1.1 Les deux années écoulées ont été principalement marquées par le mouvement social contre la loi Travail, au printemps 2016, et par le refus du durcissement sécuritaire sous couvert d'antiterrorisme.

3.1.1.1 La fédération AL, de plus en plus décentralisée, a fait des progrès dans sa capacité à aider les CAL à organiser l'action. En plus d'un placement accru du mensuel Alternative libertaire, elle a pu être assez réactive pour distribuer du matériel d'intervention dont les CAL avaient un besoin immédiat (autocollants, tracts, affiches), et animer des campagnes en s'appuyant sur les réseaux sociaux.

3.1.1.2 Il est impossible d'énumérer toutes les actions et toutes les manifestations auxquelles AL a participé, de Bruxelles à Toulouse, de Rennes à Marseille, durant ces deux années. On s'en tiendra ici aux tendances générales qui caractérisent cette activité.

3.1.2 Entreprises et mouvement social

3.1.2.1 Sur le front de la résistance au capitalisme, AL a activement participé à la préparation de la journée de grève interprofessionnelle du 9 avril 2015, avec une campagne virale, l'édition d'un autocollant et la production d'un contenu critique sur la façon de mobiliser. Rebelote avec le soutien aux syndicalistes d'Air France entraînés en justice pour l'affaire de la « chemise arrachée », et avec ceux de Goodyear, lors des rassemblements de Paris et d'Amiens.

3.1.2.2 Mais c'est bien sûr la lutte contre la loi El Khomri qui a le plus mobilisé, de février à septembre 2016. L'organisation s'est, à cette occasion, efforcée de « marcher sur ses deux jambes », avec à la fois une capacité d'intervention politique en propre (affiches, autocollants, tracts, communiqués, etc.), et des militant.es moteurs dans les mouvements sociaux et syndicaux. Sur le front syndical, plusieurs militant.es d'AL ont d'ailleurs joué un

rôle dans l'impulsion de l'appel « On bloque tout » dessinant les contours d'un réseau syndical de lutte. L'expérience collective des événements a principalement été synthétisée dans le dossier d'été 2016 du mensuel AL.

3.1.3 Contre le durcissement sécuritaire

3.1.3.1 Après l'attentat contre Charlie hebdo, en janvier 2015, AL avait refusé de se prêter au jeu de l'éphémère « union nationale » derrière le gouvernement français.

3.1.3.2 Après les attentats de Paris en novembre 2015, de Bruxelles en mars 2016 et de Nice en juillet 2016, AL a maintenu cette ligne, en réaffirmant que l'escalade militariste et impérialiste ne permettrait nullement de sortir de l'engrenage djihadiste, au contraire. Seules des réponses sociales en Europe et l'aide aux forces progressistes au Moyen-Orient peuvent désamorcer la menace djihadiste ici, et la désagréger là-bas.

3.1.3.3 A partir de novembre 2015, AL a participé aux différentes manifestations interdites, bravant l'état d'urgence, et a notamment contribué à l'animation du cadre unitaire « Stop l'état d'urgence » qui a organisé les manifestations du 30 janvier et du 12 mars 2016.

3.1.4 Solidarité internationale

3.1.4.1 La guerre en Syrie, les ravages du djihadisme, la crise des réfugiés, la lutte de la gauche kurde et la fascisation de la Turquie ont marqué l'activité internationale d'AL ces deux dernières années.

3.1.4.2 AL a défendu l'accueil des réfugié.es sur le sol européen d'une part en argumentant en faveur de la liberté de circulation et d'installation, démontrant que « l'invasion » était un mythe, d'autre part en participant aux manifestations publiques de soutien aux réfugié.es.

3.1.4.3 Localement, des actions d'entraide concrète ont également été impulsées, notamment à Douai et à Paris, où les locaux fédéraux d'AL ont aidé à la logistique d'un campement sauvage rue d'Aubervilliers. AL a également diffusé le matériel (autocollants, affiches) produits sur la question par la Campagne libertaire antifasciste (Claf).

3.1.4.4 L'organisation a également accru son soutien à l'expérience révolutionnaire du Rojava et sa coopération avec la gauche kurde. Nombreux articles d'étude dans le mensuel, réunions publiques, soutien au projet de reconstruction féministe de Kobanê, édition d'un tee-shirt de soutien, participation aux manifestations de solidarité en France... Sans toutefois se départir d'une nécessaire réserve critique généralement bien acceptée par nos camarades kurdes.

3.1.4.5 En Turquie même, l'Action révolutionnaire anarchiste (DAF), solidaire de la gauche kurde et en lutte contre la fascisation du pays, a pu bénéficier d'un soutien financier (14 000 euros) collecté par le mouvement libertaire francophone.

3.1.4.6 Pour ce qui est de la Grèce, Alternative libertaire a relayé l'action des anarcho-syndicalistes de Rocinante, en lutte contre le paiement de la dette qui emprisonne le pays, et contre la trahison du gouvernement Syriza.

3.1.4.7 Enfin, AL a relayé la campagne pour la libération d'Alexandre Koltchenko, anarchiste ukrainien kidnappé et emprisonné par les services russes, en organisant plusieurs rassemblements de protestation devant des représentations diplomatiques russes en France.

3.1.4.8 Le bulletin de la commission internationale et les articles du mensuel *Alternative libertaire* montrent que notre activité internationale s'étend bien au-delà des exemples cités. Celle-ci gagnerait encore en efficacité en faisant de la commission l'outil commun à toutes nos initiatives internationales et par la désignation d'au moins une ou un correspondant de la commission dans chaque CAL.

3.1.4.9 Par ailleurs, au cours de ce mandat, AL prendra les moyens d'une réflexion et de décisions concernant la structuration et le développement de notre courant au plan international ; ce qui passe notamment par un bilan

de notre investissement dans le réseau Anarkismo, des perspectives partagées quant à son avenir, des moyens de mettre en œuvre l'internationalisme dont nous nous réclamons.

3.1.5 Contre le racisme

3.1.5.1 Ces deux dernières années ont été marquées par une aggravation et une désinhibition du racisme, principalement dirigée contre la minorité Roms et la minorité musulmane ou supposée telle.

3.1.5.2 Dans ce contexte, et en particulier lors du déchaînement anti-burkini d'août 2016, AL a constamment plaidé pour le respect de la liberté de conscience et dénoncé la violation, par les pouvoirs publics, de la liberté de culte garantie par la loi de 1905 sur la laïcité.

3.1.5.3 Dans la lutte contre l'état d'urgence, puis contre la loi Travail, enfin, l'organisation a systématiquement dénoncé de concert la répression contre le mouvement social et l'impunité des crimes racistes commis par la police dans les quartiers populaires – les affaires Adama Traoré et Théo Luhaka ayant été, en 2016-2017, les plus médiatisées.

3.1.5.4 Pour ce qui est du soutien à l'action des associations de racisé.es, AL a salué le succès de la Marche pour la dignité du 31 octobre 2015, qui a confirmé le rôle désormais prééminent de ces associations dans les mobilisations antiracistes. L'organisation a appuyé la commémoration par le groupe Juives et Juifs révolutionnaires des 10 ans de l'assassinat d'Ilan Halimi. AL n'a en revanche pas été en mesure de nouer de relations avec des associations asiatiques après le meurtre de Chaolin Zhang à Aubervilliers, en août 2016.

3.1.5.5 Sur le plan du travail unitaire, AL s'est associée à l'Appel contre les politiques de racialisation et au Manifeste pour un antiracisme politique, dans le cadre des forums Reprenons l'initiative tenus en mai 2015 et en octobre 2016 avec entre autres l'ATMF, le FUIQP, l'UJFP, la Fasti, la CRI, le Gisti, le Cran...

3.1.6 Sur le front écologiste

3.1.6.1 Ces deux dernières années ont été principalement marquées par la lutte contre le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes (44), par l'opposition au projet d'enfouissement nucléaire à Bure (55) et par la mobilisation pour dénoncer la mascarade de la Cop21.

3.1.6.2 En Loire-Atlantique, AL a été de toutes les manifestations contre le projet ubuesque de Notre-Dame-des-Landes, avec parfois un renfort régional, voire national. La fédération AL a édité une affiche, qui a été abondamment collée au moment du référendum de juin 2016.

3.1.6.3 L'organisation avait décidé de faire du Sommet sur le climat, à Paris, en décembre 2015, un temps fort de mobilisation politique, pour souligner la responsabilité fondamentale du capitalisme dans le réchauffement climatique. Beaucoup de matériel avait été produit (articles dans le mensuel, quatre-pages argumentaire, tracts, affiche, autocollants) et une montée nationale était prévue pour la manifestation du 29 novembre. Les attentats du 13 novembre et l'état d'urgence ont changé la donne. AL a pu s'exprimer lors du « sommet alternatif » des 5-6 décembre à Montreuil, mais l'action de blocage prévue a dû être annulée en raison des mesures de sécurité. En revanche, l'organisation a bravé l'interdiction de manifester le 29 novembre, au prix de quelques dizaines de garde à vue.

3.1.7 Sur le front féministe

3.1.7.1 Hormis la participation habituelle aux journées du 8 mars, l'activité féministe d'AL ces deux dernières années a été principalement marquée par le lancement de la campagne contre les violences faites aux femmes, à l'automne 2016.

3.1.7.2 Comme pour la Cop21, un pack de matériel complet (dossier spécial dans le mensuel, affiche, autocollants, tracts, vidéo) a été produit par la fédération. Les CAL ont fait du 25 novembre un temps fort, et ont organisé des réunions publiques pour politiser cette question des violences faites aux femmes.

3.1.8 Sur le front culturel

3.1.8.1 L'organisation avait décidé, début 2016, d'une petite campagne autour des 80 ans de la Révolution espagnole, en s'appuyant sur l'exposition itinérante réalisée par la CGT-E. Une affiche et un dossier spécial dans Alternative libertaire de juillet-août 2016 étaient également prévus, mais la mobilisation contre la loi El Khomri a entravé ces projets. Néanmoins, un certain nombre de CAL ont organisé des événements autour des 80 ans de Juillet 36, mais sans matériel fédéral à leur disposition.

3.1.8.2 Hors cadre AL ont eu lieu, en 2015-2016, plusieurs tournées de présentation du livre Trop jeunes pour mourir, qui a contribué à faire redécouvrir le syndicalisme révolutionnaire. Chaque fois qu'ils l'ont souhaité, les CAL ont pu organiser ou être associés à ces tournées.

3.2 Ni angélisme, ni paranoïa : se préparer matériellement et moralement au durcissement sécuritaire

3.2.1 L'état d'urgence décrété en France depuis le 13 novembre 2015 est prolongé pour la cinquième fois et court pour l'instant jusqu'au 15 juillet 2017. Il sert de prétexte à toutes les dérives sécuritaires et permet d'accroître la répression, notamment des mouvements sociaux. Il a par exemple été invoqué pour interdire la manifestation contre la Cop 21 du 29 novembre 2015 ; il a encore été utilisé pour assigner à résidence des militantes et militants ; il permet des perquisitions administratives sans mandat du procureur, etc. Les politiques sécuritaires et la répression deviennent ainsi la seule réponse de l'État face aux révoltes et colères du prolétariat. Le développement des mouvements et des idées d'extrême droite auquel nous assistons depuis quelques années va aussi dans ce sens. Le sécuritaire, la surveillance, la répression sont devenus des réponses à tout, dans un contexte où les attaques terroristes servent d'épouvantail pour faire accepter à la population de nombreuses restrictions de liberté.

3.2.2 Tout cela laisse craindre une dérive vers un État de plus en plus autoritaire, et ce d'autant plus lorsqu'on envisage l'accès au pouvoir de l'extrême droite. Il s'agit donc, pour toute organisation révolutionnaire de se préparer et d'anticiper les restrictions de plus en plus importantes de nos libertés publiques et de notre marge de manœuvre. Il s'agit également d'anticiper au mieux la répression qui a déjà commencé à nous frapper : comme d'autres, les militantes et militants d'AL ont eu à subir des amendes, voire des peines d'emprisonnement pour leurs activités politiques ou syndicales pendant le mouvement contre la loi travail.

3.2.3 Dans un contexte de durcissement sécuritaire, voire de dérive autoritaire du régime, avec les moyens de surveillance électronique du XXI^e siècle, certaines franges du mouvement social ou révolutionnaires peuvent se laisser gagner par la tentation de la clandestinité. Ce serait un leurre.

3.2.4 Il faut insister sur ce point : la clandestinité n'est une option que lorsque la répression interdit toute organisation et toute expression. Le choix de la clandestinité, opéré prématurément par la Fédération communiste libertaire en juillet 1956, dans le contexte de la guerre d'Algérie, restera une erreur historique de notre courant. Passé à la clandestinité, un courant politique ne peut plus se faire entendre, il s'isole de la population et du mouvement social, ne peut plus se renouveler, épuise rapidement ses ressources financières et humaines et finit par disparaître dans l'indifférence générale. Tant qu'un espace d'expression et d'action subsiste, il faut l'occuper au maximum. Pour autant, Alternative libertaire n'est pas angélique : conscients que des militants et militantes peuvent se retrouver particulièrement exposés, nous prendrons les mesures utiles pour être prêts à les protéger si nécessaire.

3.2.5 Les communications à distance (téléphonie, Internet) sont interceptables par les services de renseignement ou par des pirates au service d'entreprises capitalistes ou de groupes fascistes. Face à cela, la meilleure parade reste de taire toute information potentiellement illégale sur ces canaux. Ce principe de protection élémentaire énoncé, il faut cependant encourager le chiffrement systématique des communications, pour plusieurs raisons :

3.2.5.1 – ce qui est légal aujourd'hui ne le sera pas forcément demain ;

3.2.5.2 – plus le chiffrement se démocratisera, plus la surveillance de masse sera compliquée ;

3.2.5.3 – du point de vue de la défense des libertés publiques, il ne sert à rien que l’Etat ait un accès facile à nos communications, qu’elles soient légales ou non.

3.2.6 L’action extralégale – indispensable à tout mouvement politique ou social qui repose sur l’action directe des travailleuses et des travailleurs – doit emprunter d’autres canaux que la clandestinité. Et la philosophie qui la guide doit s’adapter au contexte répressif du moment. Sur ce point, les groupes locaux d’AL auront donc à cœur de :

3.2.6.1 – ne pas s’isoler, rester inséré dans les syndicats et autres mouvement sociaux de masse ;

3.2.6.2 – nouer un contrat de confiance avec un.e ou plusieurs avocat.es de gauche, prêt.es à coorganiser, le cas échéant, une « défense politique » devant un tribunal ;

3.2.6.3 – renforcer la sécurité des actions extralégales en s’assurant qu’elles puissent être médiatisées, faire sens pour un public suffisamment large, être assumées par des fractions significatives du mouvement social, donc rencontrer un écho politique et bénéficier d’une solidarité.

3.3 L’intervention d’AL : un volontarisme sans aveuglement

3.3.1 L’expérience des fronts anticapitalistes

3.3.1.1 Le contexte de durcissement sécuritaire actuel doit conduire les révolutionnaires à se serrer les coudes. Pourtant, la stratégie des fronts anticapitalistes, portée par AL depuis 2007, s’est épuisée. Elle a été porteuse localement et ponctuellement – grâce à l’implication de groupes locaux notamment du NPA, de la FA ou de l’OCML-VP –, mais n’a pu s’inscrire dans la durée, ni susciter l’engagement d’individus non encartés, ni déboucher sur un cadre national.

3.3.1.2 Cette stratégie doit donc évoluer, tout en intégrant les acquis positifs de l’expérience, dont la confiance renforcée entre organisations. Si le front anticapitaliste ne peut être un cadre permanent, il peut prendre des formes plus souples (expressions communes, meetings communs), adaptées à chaque situation, au niveau local comme national.

3.3.2 Les leçons du mouvement contre la loi Travail

3.3.2.1 Le mouvement contre la loi Travail, qui a mis en branle des millions de salarié.es, notamment dans le secteur privé, y a révélé le manque d’implantation des organisations anticapitalistes, notamment dans les secteurs stratégiques. Combien de révolutionnaires parmi les routiers, dockers, nettoyeurs, raffineurs qui ont bloqué le pays ? Trop peu.

Amendement 9 soumis au vote :

Texte initial	Texte alternatif proposé par le CAL 94 Nord
3.3.2.2 Ce constat peut inspirer deux stratégies divergentes : 3.3.2.3 – le renoncement à une expression de masse, au profit d’un recentrage sur l’action « entre révolutionnaires », avec ses codes, son langage, ses acquis. L’usage massif des réseaux sociaux favorise paradoxalement ce phénomène d’entre-soi, dans tous les milieux. 3.3.2.4 – la persévérance, malgré les déconvenues ; l’interrogation renouvelée sur la façon de s’adresser largement à la population, l’écho qu’y rencontre (ou non) le discours révolutionnaire, le mode d’engagement militant. C’est une stratégie moins confortable, car elle ne se limite pas à la culture d’un	3.3.2.2 Ce constat doit nous conduire à trouver les formes appropriées pour nous adresser de manière différenciée à deux publics que nous rencontrons dans les luttes locales ou nationales. 3.3.2.3 – D’une part le public militant, qu’il soit ou non acquis aux idées révolutionnaires. Ce public cherche des réponses, des décryptages sur les rapports de forces, les enjeux bureaucratiques, les objectifs politiques et nous devons lui fournir nos analyses. ; 3.3.2.4 – D’autre part la masse des salariés mobilisés à un moment donné qui cherchent des mots d’ordre clairs pour poursuivre, élargir et faire gagner leur mouvement. 3.3.2.5 En prenant en compte le prolétariat

champ déjà existant, mais exige de s'en extraire pour s'adresser au prolétariat dans sa diversité – en moyenne moins éduqué, moins blanc et moins masculin que les milieux révolutionnaires.

3.3.2.5 Alternative libertaire choisit la seconde option : la persévérance et le questionnement.

d'aujourd'hui dans sa diversité, avec ses manques de repères idéologiques, des niveaux très variables d'éducation... il nous faut trouver les formes qui entrent en résonance avec leur colère, proposer des objectifs concrets à la lutte, des modes démocratiques d'auto-organisation mais aussi fournir un éclairage communiste libertaire comme perspective en adaptant notre discours à chaque population.

3.3.3 Rechercher l'implantation sur les lieux de production

3.3.3.1 Ce n'est pas par romantisme ouvrieriste que les anticapitalistes doivent chercher à se faire entendre sur les lieux de production et d'échange. Alternative libertaire ne croit pas à un changement de société par une mobilisation citoyenne, progressive, via des élections et/ou via des résistances locales. Nous ne croyons pas non plus à une prise de pouvoir par une minorité éclairée. Nous visons un renversement de l'ordre capitaliste par une mobilisation de masse, reposant sur l'action directe des travailleur-se-s, c'est-à-dire la grève générale expropriatrice. De notre point de vue, une stratégie politique révolutionnaire et libertaire nécessite une implantation sur les lieux de travail.

3.3.3.2 D'une part, c'est parce qu'ils concentrent une large part des salarié.es. De ces salarié.es dont la rancœur montante peut se traduire par des luttes collectives, mais aussi par des réflexes réactionnaires si seule l'extrême droite leur parle.

3.3.3.3 D'autre part, c'est parce qu'ils sont les lieux principaux de l'affrontement de classe. Et que de la conscience de classe et de la confiance acquise dans les luttes collectives dépendra, demain, leur reprise en main et la construction d'un socialisme autogestionnaire.

3.3.3.4 L'implantation dans les entreprises de production, de transport ou de grande taille revêt une importance particulière puisque ces boîtes sont les plus à même de jouer un rôle majeur dans les conflits sociaux. Pour autant, la majorité des salarié.es ne travaille pas dans de telles entreprises, et nous ne renonçons pas pour autant à les organiser sur les lieux de travail.

3.3.3.5 Pour intervenir en direction des entreprises, pour nouer des contacts, il est toujours possible d'interviewer des grévistes, de tracter devant des boîtes, mais les CAL peuvent aussi s'appuyer sur les outils existants – les blogs professionnels Franchise postale, Rail déchaîné, Classe buissonnière tentent d'adapter la pratique du « bulletin de boîte » à l'ère numérique. Les liens, cependant, se créent d'autant plus facilement qu'ils reposent sur une entraide concrète. De ce point de vue, les unions locales de syndicats et les bourses du travail sont des espaces souvent sous-investis par les militantes et les militants révolutionnaires.

3.3.4 Penser différemment pour changer d'échelle

3.3.4.1 Mais s'implanter plus largement dans le prolétariat, cela signifie aussi réfléchir au fonctionnement collectif que l'on se donne. Vingt-cinq ans après sa naissance, AL repose toujours sur le modèle du groupe d'extrême gauche actif tous azimuts, avec des débats internes parfois sophistiqués. Ce fonctionnement peut être exclu pour les salarié.es n'ayant pas le temps, ou pas le capital culturel adéquat.

3.3.4.2 Certes, il n'y a pas de recette magique pour lutter contre ces tendances lourdes qui impactent l'ensemble des organisations de gauche et d'extrême gauche et tiennent, avant tout, à la tertiarisation du prolétariat depuis quarante ans. Mais là encore, on doit se questionner plutôt que de renoncer. Depuis plusieurs mois, certains CAL (Orléans, Nantes) expérimentent une façon de fonctionner qui se veut plus inclusive.

3.3.4.3 La fédération AL en recueillera volontiers les enseignements. Cela pourra l'aider à mettre son expression (journal, web) et son fonctionnement interne au diapason, dans la logique voulue par la réflexion sur le « changement d'échelle » entamée au congrès AL de 2015.

La crise du capitalisme, les impasses de la gauche radicale et les perspectives communistes libertaires

Par Alain (Alsace), Benoît (Montpellier), Cédric (Angers), Flo (Marne), Mattjis (Montpellier), Wil (PNE)

Avertissement :

Suite à la sollicitation de la commission congrès, ce texte est une adaptation simplifiée de la version originale « Crise du capitalisme et perspectives communistes libertaires », parue dans le précédent cahier de congrès.

Même si le texte original ne se retrouve plus soumis au vote (du fait qu'il y est remplacé par le présent texte), le souhait de ses auteurs serait qu'il soit publié en tant que tribune libre ou « point de vue » dans les médias d'AL (Site web, facebook, éventuellement dossier dans le mensuel). C'est à cette unique condition que nous avons accepté une réécriture simplifiée du texte, qui ne saurait remplacer la précédente version, à nos yeux bien meilleure.

Concernant le présent texte, l'analyse y est donc moins précise, les termes employés parfois inexacts et les raisonnements encore davantage simplifiés pour faciliter la compréhension. Ainsi, les manquements de cette version ne peuvent être jugés en tant que tels et la critique de fond ne peut s'adresser qu'au regard de la version originale, plus complète et précise.

Amendement 3 (à voter en bloc avec l'amendement 4) :

Texte initial	Texte alternatif proposé par Bruno, Pierrot et Dominique (CAL Angers) ⁵
Loin de se réduire à une série d'attaques volontaires des classes dominantes, les crises du capitalisme sont le résultat de la manière dont est fait et évolue le système lui-même.	Les crises du capitalisme sont le résultat de la manière dont est fait et évolue le système lui-même.

Comprendre leurs causes générales est essentiel pour saisir, d'une part, les limites des propositions réformistes qui revendiquent un « partage des richesses », et, d'autre part, pour adapter nos luttes, partant des revendications immédiates, au projet de société communiste libertaire.

Il s'agit de bien appréhender les ressorts de la crise capitaliste et de comprendre pourquoi les fausses approches de la gauche radicale conduisent à des impasses. L'échec provisoire du mouvement ouvrier est, pour une partie non négligeable, dû aux analyses éminemment discutables d'une certaine tradition marxiste, lesquelles imprègnent encore fortement notre conception de la lutte.

5 Explication: Modification visant à atténuer le caractère mécaniciste de l'analyse proposée où, en toute logique, le système aurait dû s'écrouler depuis longtemps.

1 La crise du capitalisme

Amendement 4 (à voter en bloc avec l'amendement précédent) :

Texte initial	Texte alternatif proposé par Bruno, Pierrot et Dominique (CAL Angers)
<p>1.1. La crise n'est pas la conséquence des mauvaises intentions des dominants</p> <p>1.1.1. Les capitalistes (chefs d'Etat, parlementaires nationaux et européens, patrons du MEDEF, industriels, banquiers, financiers) ne sont pas des décideurs libres. Ils obéissent à la logique du capital : nécessité de faire des profits, de gagner plus d'argent qu'il n'en a été investi au départ, de maintenir le profit à un taux acceptable, nécessité de faire face à la concurrence, nécessité de vendre les marchandises. Sans cela, ils sont déclassés, ils font faillite, ils sont remplacés par d'autres capitalistes.</p> <p>Il ne sert à rien de les critiquer d'un point de vue moral, puisque le système les pousse forcément à l'immoralité. C'est donc le système qu'il faut critiquer.</p>	<p>1.1. La crise s'inscrit dans la logique du capital</p> <p>1.1.1 Les capitalistes agissent dans le cadre de la logique du capital : nécessité de faire des profits, de gagner plus d'argent qu'il n'en a été investi au départ, de maintenir le profit à un taux acceptable, nécessité de faire face à la concurrence, nécessité de vendre les marchandises. Sans cela, ils sont déclassés, ils font faillite, ils sont remplacés par d'autres capitalistes. C'est donc le système qu'il faut critiquer.</p>

1.1.2 La « concurrence » n'est pas provoquée de façon purement artificielle et volontariste par les mesures de libéralisation du commerce, mesures associées à ce que l'on a appelé « mondialisation ». L'extension du marché est requise par la croissance forcée du capitalisme qui en effet doit coûte que coûte élargir ses débouchés. Autrement dit les régulations préconisées par la gauche et la droite de l'échiquier politique n'ont aucune espèce de pertinence. Un marché restreint par des dispositions administratives est aussi un marché plus étroit, donc avec d'autant moins de débouchés pour les marchandises tout en constituant par là une nouvelle occasion pour l'intensification de l'exploitation.

1.1.3 Le profit, pivot du régime capitaliste, se réalise au niveau de l'entreprise individuelle en gagnant des parts de marché, et cette dernière peut sans doute le faire dans une conjoncture dégradée mais à court-moyen terme seulement. Cela étant dit, du point de vue du capitalisme dans son ensemble, l'important n'est pas la part de marché prise par telle ou telle enseigne, mais l'élargissement constant du marché global. En semblant ainsi défendre les PME contre les grandes entreprises ou le marché national contre les rivalités externes, on limite en fait les possibilités de vente à l'international et on aboutit à un redoublement de la concurrence au sein du territoire « protégé ».

1.1.4 La véritable question est donc celle de l'élargissement du marché capitaliste (ou des débouchés) qui, après avoir été soutenu massivement par l'endettement et les bulles spéculatives, se trouve être en crise et relativement maintenu qu'à grand renfort de liquidités émises par les banques centrales.

1.2. Une crise structurelle fondamentale

1.2.1 Bases de fonctionnement du capitalisme : investir, gagner plus ; investir plus, gagner encore plus !

1.2.1.1 L'accumulation du capital – la reproduction élargie du capital – est le fait de gagner plus d'argent qu'il n'en a été investi au départ, et d'investir alors toujours plus d'argent pour rapporter toujours plus. Pour cela, il faut produire et vendre des marchandises. Pour dégager un profit de la vente des marchandises, il faut exploiter les salariés : ne pas les payer autant que ce qu'ils rapportent. Cette part non payée servira soit à investir davantage en moyens de production (machines, outils, ressources et matières premières), soit à pourvoir à la consommation personnelle des capitalistes (une fois d'autres parts de profit déduites). C'est cet investissement en moyens de

production qui permettra de produire, et donc de rapporter, davantage (on verra plus loin dans le texte que les gains de productivité font diminuer la valeur des marchandises à l'unité, et donc qu'il faut produire davantage, dans une proportion très importante, pour rapporter davantage).

1.2.1.2 Pour que le capitalisme évite la crise, il faut que coïncident :

- gains de productivité,
- augmentation de la production,
- vente rapide et à un bon prix des marchandises,
- emploi de travailleurs sur des périodes allongées, payés à un prix qui leur permet d'acheter les marchandises tout en dégagant un profit qui permet d'augmenter le nombre et la performance des machines,
- équilibre entre production des moyens de production et production des moyens de consommation : il doit y avoir assez de biens de consommation produits pour l'ensemble des travailleurs (même ceux qui produisent des machines doivent manger !) et de moyens de production également (même ceux qui produisent de la nourriture ont besoin de machines !).

Les conditions d'une pareille harmonie ne sont jamais durablement réunies dans le capitalisme.

1.2.2 Un premier niveau de difficulté : quand les marchandises ne se vendent pas forcément, pas assez vite, pas assez cher

Le capitalisme est un système de producteurs privés (grands capitalistes, petits propriétaires, collectifs de travailleurs types SCOP, etc.), produisant en fonction de projets privés, de décisions privées, d'intérêts privés. Ils peuvent décider des projets qu'ils veulent mener parce qu'ils sont propriétaires de moyens de production, ou de l'argent pour les acheter.

Les marchandises qu'ils font produire n'ont pas d'utilité pour eux. Ils ne sont pas coordonnés, ne se décident pas à l'avance que certains vont produire de l'alimentation pour les autres, tandis que ces derniers leur produiront de l'alimentation et d'autres encore des logements. Ils produisent donc des marchandises pour les vendre, mais ils ne savent pas si les autres en ont besoin et vont les leur acheter (les acheteurs potentiels ont le choix de ne pas acheter), s'ils les achèteront assez vite pour que les autres aient l'argent pour acheter en retour, s'ils les achèteront à un prix qui leur permettra d'acheter ce qu'ils veulent en retour. Si certains n'achètent pas, ceux qui ont produit les marchandises n'auront pas d'argent, et n'achèteront pas leurs biens en retour. Et quand cela se produit à une échelle plus importante, c'est la crise.

1.2.3 Un phénomène plus fondamental : quand on remplace les travailleurs par des machines

1.2.3.1 Les luttes ouvrières pour augmenter les salaires, la concurrence, et la nécessité de gagner plus d'argent pour acheter plus de machines toujours plus performantes, impliquent de toujours augmenter la productivité. La productivité, signifie que l'on produit autant de choses avec moins de travail qu'avant, ou plus de choses en autant de travail. Si on produit autant de choses, il y a moins besoin de gens qui travaillent, d'où une hausse du chômage. Ou alors, il est possible de réduire le temps de travail et de le partager, mais il faut que la population soit formée pour exercer de nouveaux métiers –ce qui ne peut être immédiat, contrairement aux gains de productivité. Or la formation est un coût pour le capital (financée par les prélèvements sur les salaires et les profits). Vu que le taux de profit diminue (on verra plus bas pourquoi), il est dès lors difficile de prélever sur les profits pour financer la formation, surtout si on veut aussi maintenir les salaires en même temps.

1.2.3.2 Le profit moyen est assuré par une productivité moyenne. Au dessus de cette dernière, c'est du « surprofit », en dessous, c'est la voie de la faillite. Donc pour rester en course, il faut toujours rattraper le niveau de productivité moyen, et même dépasser celui de ses concurrents. Cependant, dès que tout le monde est au même niveau, chacun vendra moins, ou cherchera à vendre à bas prix, baissera les salaires, licenciera, ce qui diminuera le nombre d'acheteurs.

1.2.3.3 Autre effet pervers : avec les gains de productivité, il y a besoin de moins de personnes pour produire une même quantité de biens ou de services. Si l'on n'augmente pas la production de manière à embaucher tous les travailleurs, le chômage augmente. Certains métiers disparaissent et certains travailleurs ne retrouvent pas d'emploi. Le chômage donne la possibilité aux patrons de baisser les salaires. Mais ce faisant, avec la montée du

chômage et les salaires diminués, le nombre d'acheteurs et le prix auquel on peut leur vendre les marchandises diminue.

1.2.3.4 Comme le profit vient de la part de travail non payée, moins on a de travailleurs, plus cette part diminue. Donc le taux de profit baisse. Or le taux de profit est, pour les capitalistes, un signe de bonne santé de l'économie et des entreprises. S'il monte, les investisseurs vont se précipiter, pour gagner de l'argent. S'il baisse, ça veut dire que les entreprises ne vont pas bien, donc qu'il ne faut pas investir. Et comme ils n'investissent pas, les entreprises ne vont de fait pas bien : on vend moins, on n'embauche pas, on licencie, donc on augmente le chômage et on diminue le nombre d'acheteurs.

1.2.3.5 Ainsi, la course à la productivité, qui doit améliorer la compétitivité/rentabilité des entreprises, restreint les marchés et fait baisser le taux de profit. La crise est alors inévitable. Pour sauver les meubles, les capitalistes vont baisser la production, donc licencier plus, ce qui va aggraver les choses. Comme ils produisent moins, la crise va toucher les producteurs de machines et matières premières, donc se généraliser et s'approfondir.

1.2.3.6 Les capitalistes vont essayer de redresser le taux de profit pour relancer l'investissement, en baissant les salaires. Faisant cela, comme ils n'y a pas assez d'acheteurs à bon prix et comme ils réduisent le nombre d'acheteurs, ils vont simplement amasser de l'argent qui ne peut être réinvesti de manière rentable... et éventuellement se lancer dans la spéculation. De cette manière, l'économie n'est pas relancée et la crise continue.

2 Analyse de la crise actuelle

2.1. De la crise du fordisme...

2.1.1 Après la seconde guerre mondiale, il y avait beaucoup de travail pour tout reconstruire. L'Etat intervenait massivement dans le social et la santé, par le moyen du crédit. Il prenait en charge et finançait à crédit des entreprises et des banques pour leur éviter d'avoir des concurrents, et pour qu'elles puissent vendre et fournir leurs services à bas prix aux autres entreprises. Il faisait la guerre dans d'autres pays pour disposer de ressources à bas prix et permettait aux entreprises de vendre la production nationale à l'étranger. Enfin, les entreprises ont commencé à vendre des produits qui durent moins longtemps, soit parce qu'ils sont fabriqués dans ce but (obsolescence programmée), soit parce qu'ils ne sont plus à la mode (obsolescence sociale).

2.1.2 Le « fordisme », qui était le modèle économique de l'époque, consistait à employer massivement dans les usines, pour produire en masse, et de les payer suffisamment pour qu'ils puissent acheter ce qu'ils avaient produit. Les salariés, y ont gagné des hausses de salaires, mais une partie des patrons y voyait la possibilité de s'enrichir plus (taux de profit plus faible, mais vente de masse qui donne un profit important).

2.1.3 A cette période, on produisait de plus en plus de choses, avec de plus en plus de gens. De nouveaux emplois étaient créés dans les secteurs des services et les professions « intellectuelles ».

2.1.4 Mais à la fin des années 1970, le ralentissement des gains de productivité, le coût croissant de l'appareil de production, la saturation de la norme de consommation et l'extension du travail improductif (ne créant pas de valeur), du fait l'internationalisation accrue des échanges, de l'expansion de la sphère financière, du développement de l'administration de l'État, se sont conjugués pour faire baisser le taux de profit. En parallèle, l'internationalisation des marchés rendait plus difficiles et même inefficaces les régulations Keynésiennes au niveau des Etats (politiques monétaires, salariale, budgétaire).

2.2.... à la crise du post-fordisme...

2.2.1 Répondant à la crise du fordisme, le néolibéralisme a constitué une tentative de redresser le taux de profit par plusieurs moyens:

- Baisse relative des salaires, remplacement des travailleurs par des machines, polyvalence, travail précaire, temps partiel, sous-traitance, pour rendre le procès de production plus fluide et plus flexible.

- Dérégulation des marchés nationaux pour favoriser la circulation des marchandises.
- Délocalisation vers l'Est et le Sud du travail peu qualifié : travail à bas coût, moins coûteux que des équipements techniques.
- Conservation dans les pays riches du travail qualifié et très technique. Remplacement progressif du travail peu qualifié et d'une partie du travail qualifié par des robots et des programmes informatiques (donc chômage croissant).

Résultat : le fort taux de chômage, ainsi que l'intensification de la concurrence entre les travailleurs/travailleuses au niveau mondial, a contribué à ralentir la hausse des salaires dans les pays riches.

2.2.2 La crise a pu être amortie par le recours au crédit et à l'actionnariat :

- Le crédit a permis d'obtenir de l'argent immédiatement pour augmenter les capacités de paiement de l'Etat, des entreprises, des ménages.
- L'actionnariat a permis aux entreprises de bénéficier d'apports d'argent rapide grâce à la vente de titres de propriété – en contrepartie de dividendes (d'une part sur les profits des entreprises).
- Crédit et finance ont permis de maintenir l'investissement productif (acheter plus de machines, des machines plus performantes) et un certain niveau de consommation, ainsi que les services de l'Etat.

Cependant, crédit et finance reposent sur l'anticipation de profits à venir. Les actionnaires achètent des titres de propriété d'entreprises prospères, les banques accordent des prêts intéressants à des entreprises fiables. Pour que les entreprises soient vraiment fiables et prospères, il faut que la production vendue à bon prix et dans les délais augmente sans cesse, et sans accidents. Or, (comme nous l'avons vu en 1.2.2 et 1.2.3), c'est loin d'être garanti, et c'est plutôt la crise qui devait se produire.

2.2.3 La croissance a ainsi pu être entretenue, mais sur la base d'une montagne de titres financiers (actions, obligations) à la valeur infondée et de dettes non remboursables, dont la supercherie devait se révéler tôt ou tard.

Les politiques néolibérales, bancaires et financières, ont permis d'éviter un effondrement de la croissance depuis 1974, avec un redressement du taux de profit dès le début des années 1990. Mais le chômage et la manière de redresser les profits en baissant les salaires a fait baisser la consommation dans les pays riches.

Ceci explique que :

- la part de l'investissement est restée inférieure au taux de profit : une part des profits sont réservés aux rémunérations
- des actionnaires. On constate alors une montée des inégalités de revenus et du patrimoine.
- Une plus grande part des revenus des capitalistes n'ont pas été dépensés en achat de machines et en embauche de
- salariés, mais dans la consommation de luxe.
- Le développement des bulles spéculatives éclatant régulièrement en krach, montre que les capitalistes, pour gagner
- plus d'argent, ne voient pas de possibilités d'investir dans l'économie réelle (baisse du taux de profit et/ou des
- débouchés), et préfèrent se lancer dans la spéculation.

La crise de 2007-2009 n'a été que la dernière en date d'une série de crises financières récurrentes depuis le milieu des années 1980. Elles se produisent régulièrement du fait de l'instabilité du régime économique institué par le néolibéralisme. La manière de la résoudre, en sauvant le capital financier en faillite par une augmentation de la dette publique, et en mettant en place des politiques d'austérité budgétaires et salariales encore plus strictes, prépare les conditions de nouvelles crises.

2.3.... le capital ne sort pas du cercle infernal de sa contradiction fondamentale

2.3.1 Néolibéral ou Keynésien, le capitalisme reste pris dans une contradiction fondamentale:

- Pour accumuler, il faut augmenter la productivité, donc diminuer la part du travail humain par rapport à celle des machines.
- Mais pour se valoriser, il faut augmenter le nombre de travailleurs et le temps que chacun travaille, et verser à toutes et tous des salaires qui permettent d'acheter les marchandises.

2.3.2 Ainsi, si l'on ne produit pas avec des machines plus performantes, il n'y a pas suffisamment d'accumulation et les capitalistes hésitent à investir – c'est la « crise de valorisation ». Si l'on produit avec des machines toujours plus performantes et moins de travail humain, on empêche une partie de la population d'avoir du travail et des bons salaires, et donc la possibilité de vendre les marchandises produites (et de les vendre suffisamment vite et à bon prix) – c'est la « crise de réalisation ». Chaque crise prend tour à tour le pas l'une sur l'autre.

2.3.3 Les nouvelles technologies appliquées à la production (usines automatisées sans ouvriers, automation des services, applications numériques, impression 3D, etc.), en supprimant encore plus de travail humain, vont aussi faire baisser le taux de profit (voir 1.2.3) et aggraver la crise (qu'elle prenne alternativement la forme de crise de valorisation ou de réalisation).

2.3.4 Comme le prix des machines et des matières premières vient du travail humain effectué pour les réaliser, les machines produites avec des machines (sans ou avec peu de travailleurs à rémunérer) vont coûter moins cher. Il sera possible de produire à un coût plus bas. Cette possibilité imposera (même impose déjà) une baisse des salaires dans les pays pauvres ou émergents, sans créer davantage d'emploi dans les pays riches. Dans ces conditions, se présage encore une forte montée du chômage, de la précarité et de la misère au niveau mondial, des difficultés à vendre les marchandises, tout court ou à bon prix, et donc les conditions d'une crise pire qu'en 1929, 1974, 2008.

2.3.5 En supprimant le travail industriel, le capitalisme supprime la source même de ses plus gros profits. La crise de l'industrie aura un impact sur les services publics. En effet, ils sont majoritairement financés par les prélèvements sur les salaires (impôts) et surtout les profits industriels. La crise aura aussi un impact sur les services privés : d'une part, on y supprime du travail humain, d'autre part, on supprime les acheteurs de services en supprimant le travail industriel et dans le tertiaire.

2.3.6 Si l'on va au bout du raisonnement, le capital – le fait d'investir pour produire plus, vendre plus, amasser plus d'argent, et refaire la même chose à une échelle plus grande – ne peut pas supprimer le travail (qui permet l'exploitation, le profit, l'accumulation) sans se supprimer lui-même en tant que capital (Marx).

2.3.7 Le capital tend vers cette limite avec le progrès technologique, même s'il essaie de la repousser en se mondialisant et en produisant à très bas coût et avec peu de machines dans les pays pauvres. Mais cette stratégie ne peut pas durer, car la production est dans le même temps moins vendue et vendue moins chère dans les pays riches du fait que l'on y a supprimé du travail et baissé les salaires. L'accumulation est alors moins importante, et les entreprises peuvent faire faillite car elles sont trop nombreuses à vendre des marchandises pour un nombre de consommateurs plus réduit (comme dit au début de cette section, on bascule d'une crise à l'autre).

2.3.8 La tendance à la « fin du travail » – sa suppression totale, si elle a lieu, dépendra des progrès technologiques à venir – dans le capitalisme ne peut véritablement se réaliser sous la forme de l'émancipation, de l'augmentation du temps libre. Elle implique l'augmentation du chômage, de la pauvreté et de la misère.

2.3.9 C'est pourquoi nous ne subissons pas sagement le lot d'attaques sociales et de crises systémiques qui opèrent déjà sous l'effet de la contradiction précédente et s'intensifieront inévitablement. Nous revendiquons et luttons pour la sortie du capitalisme dès que possible, et le plus rapidement possible !

3 Crise et revendications du mouvement ouvrier

3.1. La sous-consommation n'est pas une cause mais une conséquence de la crise

Les syndicalistes réformistes, les économistes keynésiens et ceux, marxistes, qui ne prennent en compte que la critique de l'exploitation, font croire que le problème de l'économie capitaliste vient d'un manque d'argent pour consommer. La cause serait que les capitalistes prennent trop d'argent. Une relance serait selon eux possible en augmentant les salaires et les allocations sociales des plus pauvres et en limitant les hauts revenus. La population consommerait plus et demanderait plus de marchandises, ce qui créerait de l'emploi. Ainsi, une bonne répartition

des richesses relancerait la croissance et résoudrait la crise. Or cette analyse ne tient pas compte, ou pas suffisamment, des problèmes de la structure capitaliste elle-même :

- Avec la propriété privée des moyens de production et l'échange marchand, les marchandises ne se vendent pas forcément, pas assez vite, pas assez chère. (voir 1.2.2)
- La propriété privée des moyens de production, qui met les capitalistes en concurrence pour vendre leurs propres marchandises, les obligeant à se livrer à une guerre des prix pour ne pas couler.
- Ces conditions poussent aux gains de productivité, donc au remplacement des travailleurs par des machines, créant ainsi du chômage et une réduction du nombre de consommateurs. (1.2.3)

Si les syndicats réformistes, les keynésiens et les semi-marxistes ne tiennent pas compte de cela, ils ne peuvent comprendre que les problèmes de l'économie capitaliste et les causes des crises viennent :

- d'une société basée sur la propriété privée, et donc sur l'échange marchand
- où l'emploi, la vente (suffisamment rapide et à bon prix) des marchandises et les (bons) revenus qui vont avec ne sont
- pas assurés pour tout le monde,
- où les entreprises luttent les unes contre les autres pour continuer à exister, en cherchant à être plus productives, créant
- ainsi régulièrement du chômage.
- D'où une sous-consommation des masses.

Ils ne peuvent donc pas proposer des changements sociaux qui permettent qu'il n'y ait plus de difficultés ni de crises.

3.2. Quelles possibilités pour le partage des richesses ?

3.2.1 il est impossible de tout prélever. Un profit capitaliste se décompose en plusieurs profits. Pour la vente de chaque marchandise, une part va aux propriétaires fonciers, une part va aux banques, une part va aux actionnaires, une part va à l'Etat, une part va au distributeur (profit commercial), une part au patron (profit industriel). Il ne reste donc à un capitaliste qu'une portion réduite du profit total. Il ne l'utilise pas que pour sa consommation personnelle, mais aussi pour acheter davantage de machines, des machines plus performantes, davantage de matières premières, éventuellement embaucher davantage de salariés. Le problème est que la part de consommation personnelle et la part d'investissement est soumise au bon vouloir du capitaliste, car il possède les moyens de production, et peut décider de ce qu'il en fait, en fonction de ses projets, intérêts personnels, des besoins de l'entreprise sur le moment.

3.2.2 Il est possible de rogner sur la part destinée à la consommation personnelle des capitalistes, mais pas sur celle destinée à l'investissement. Si l'on rogne sur cette dernière, on prépare la faillite de l'entreprise, et si trop d'entreprises le font, on prépare une crise.

Ponctionner la part des revenus destinés à la consommation personnelle des capitalistes peut permettre une hausse des salaires ou une réduction du temps de travail et de la création d'emplois (en dépit des difficultés de telles mesures : voir 1.2.3). Cependant, il faut aussi financer l'Etat, la sécu, les retraites, l'éducation-formation, la transition écologique, d'ailleurs actuellement sous-financés pour que ces missions soient repliées correctement. Il faut aussi rembourser les dettes publiques (même si on enlève les intérêts ou une part « odieuse » ou « illégitime »). Il faut encore anticiper que l'investissement dans la production devra être encore plus important avec la dynamique capitaliste (toujours investir plus pour gagner plus, toujours gagner plus pour investir plus).

3.2.3 Globalement, même une réduction de l'écart des salaires de 1 à 4 reste insuffisante pour augmenter/harmoniser les salaires, ou les maintenir et réduire le temps de travail, financer le social et l'écologique, rembourser les dettes et assurer l'investissement productif. Donc la seule taxation des capitalistes (salaires, dividendes, impôts sur la fortune, lutte contre les niches et l'évasion fiscale) est bien trop minime.

3.2.4 Si la société s'engageait dans une telle voie, elle devrait faire des choix pour déterminer le niveau d'augmentation et d'harmonisation des salaires, ce qui est financé, et dans quelles proportions, le temps et le montant régulier de remboursement des dettes. Il s'agirait donc d'une société au rabais, et tout cela a cause des limites imposées par le carcan de la valorisation du capital (faire que la somme d'argent investie revienne en étant augmentée).

3.2.5 Le problème est que cet équilibre dépend d'une ponction sur les profits (et les salaires, notamment en ce qui concerne le salaire indirect). Pendant ce temps, le capital évolue (voir 1.2.2, 1.2.3), supprime du travail humain, peine à écouler ses marchandises, génère des crises, et donc perturbe régulièrement et profondément ce nouvel équilibre. La question est de savoir combien de temps un tel système pourrait durer sans être profondément perturbé (1an, 5 ans, 10 ans) ?

3.2.6 De plus, même en transférant en totalité le capital dans l'investissement productif et dans la consommation de la population, le problème central de l'élargissement constant de l'activité humaine demeurerait intact. Car il s'agit bien là de cette « contradiction », en réalité insurmontable, que Marx a soulignée : comment la richesse mesurée dans le capitalisme en dépense de force de travail (valeur) peut-elle croître indéfiniment alors que la poussée continuelle et extravagante des forces productives techniques diminue constamment la masse du travail employé, seul formateur de la valeur ?

3.3. L'impasse stratégique et programmatique des politiques réformistes

3.3.1 Les politiques redistributives, si elles réussissent (ce qui est incertain), n'auraient d'effets positifs que temporaires. De plus, du fait que l'économie n'est plus nationale mais mondiale, il serait difficile d'imposer à des capitalistes investisseurs étrangers des réductions de rémunérations dans le cadre d'un Etat isolé, où même à l'échelle d'un continent. Ainsi, les revendications et le projet réformiste apparaissent difficiles à mettre en œuvre. Pour qu'il ait une efficacité réelle, bien que temporaire, il faudrait qu'il soit appliqué intégralement, et non pas que les réformes soient arrachées au coup par coup. De plus, le mouvement social actuel ne dispose pas d'une coordination et d'un rapport de force international suffisant.

3.3.2 On l'a vu : le capitalisme fordiste-keynésien courant des années 1940 aux années 1970 intervient après deux guerres mondiales et trente ans de stagnation économique. C'est seulement sur la base d'une destruction généralisée que le capitalisme a pu se relancer dans le cadre d'une reconstruction et de façon coordonnée sur une large échelle. Alors que l'emploi devait progresser et bientôt manquer, la classe laborieuse a pu imposer le fameux compromis social qui s'est trouvé mis en cause rapidement après le retournement de conjoncture. Les travailleurs d'aujourd'hui ne sont pas moins héroïques qu'hier ou davantage trompés par les médias et la classe politique, tandis qu'ils auraient épousé à force de marketing la philosophie individualiste de l'heure. Ce qui a changé en profondeur, ce sont les conditions économiques et sociales de la lutte.

3.3.3 Lorsque nous reprenons les revendications de type réformiste, nous devons donc préciser qu'elles ne sont valables qu'à court terme, prises les unes avec les autres et pas isolément, et que leur but est de gagner du temps pour se préparer à des changements plus importants : sortir véritablement du capitalisme (et pas à moitié).

4 Perspectives : une double prise de conscience :

4.1. L'expropriation des capitalistes et la socialisation complète des moyens sociaux de production

Pour réaliser une révolution anticapitaliste, il faut s'organiser collectivement, à grande échelle, exproprier les capitalistes, pour abolir la propriété privée des moyens de production, et remettre ceux-ci dans les mains de la société toute entière. La propriété sociale des moyens de production est le point de départ nécessaire pour que les membres de la société puissent discuter ensemble de ce qu'ils en font, en fonction d'un intérêt commun, pour qu'ils puissent planifier ce qu'il leur faut produire, trouver une manière de planifier adaptable, souple, permettant une diversité de produits (plutôt qu'une production homogène), comment se répartir les tâches, comment organiser une réduction homogène du temps d'activité sociale (en moyenne 2 à 3 heures par jour, peut-être moins). En parallèle, chaque membre de la société pourra autoproduire, mais seulement pour la consommation personnelle ou le don (pas d'échange marchand, sans quoi seraient maintenues les bases du capitalisme et les problèmes sociaux qui vont avec).

4.2. En finir avec l'échange marchand, la monnaie, les banques et la finance

4.2.1 L'anticapitalisme suppose la fin de l'échange marchand, et du système monétaire et financier qui va avec. En effet, avec le capitalisme, les entreprises utilisent l'argent qu'elles gagnent pour se financer, et rémunérer les

producteurs pour qu'ils satisfassent leurs besoins. Mais comme la vente des marchandises n'est pas certaine, il est possible dans une telle société d'avoir des inégalités, du chômage, des faillites et des crises. Une société qui vise l'émancipation humaine, la solidarité et l'égalité, doit nécessairement assurer l'accès libre et garanti à un standard de consommation moyen et à une activité sociale. Elle ne saurait tolérer un mode de production et de distribution qui puisse exclure et mettre en difficulté qui que ce soit. Elle doit supprimer l'échange marchand et la monnaie : comme support de la valeur et étalon des prix (moyen d'évaluer le prix de marchandises en fonction du temps social moyen de production), comme moyen de circulation (accès aux biens produits associé au financement de la production et paiement des salaires), et d'accumulation (source d'inégalités).

4.2.2 Les entreprises n'auraient donc plus besoin de se payer les unes les autres pour se fournir en machines ou matières premières. Elles produiraient de manière coordonnée dans le cadre de la planification mentionnée ci-dessus. Les fédérations (de branche ou territoriales) auraient en charge de recenser leurs besoins respectifs pour y pourvoir (fournir les unes et les autres en moyens de production et matières premières, transmettre les quantités à produire).

4.2.3 Pour l'accès à la consommation, le salaire serait remplacé par un droit d'accès à la production réalisée et aux services, en fonction des besoins de chacune et chacun, et non pas de sa capacité de travail, de son temps de travail, de sa qualification ou compétence, de sa place dans la hiérarchie. Bien entendu, il ne s'agirait pas d'appliquer bêtement le principe de la prise au tas, difficile pour les biens rares ou peu abondants, et écologiquement insupportable. Mais cette difficulté ne suppose pas de capituler sur la suppression de l'échange marchand. Parmi les divers moyens possibles où à inventer, la consommation pourrait être régulée par une carte attestant de droits individuels d'accès à la production, un peu comme la carte Vitale (différente de la carte de crédit). Ce droit serait ouvert à chacune et chacun, égal pour tous et tous, sous conditions de participation à la production sociale sur une durée égalisée (sauf évidemment pour les personnes qui ne le peuvent pas : enfants, retraités, malades et certaines personnes handicapés moteurs, handicapés mentaux, personnes ayant des problèmes psychologiques les en empêchant). De cette manière, chacune et chacun aurait accès à la production sociale, qui aurait été préalablement réalisée, sur la bases du recensement de leurs besoins respectifs.

5 Un point de départ pour l'émancipation

Bien entendu, ces propositions concernent les premiers lendemains d'une révolution, où il s'agirait d'établir de nouveaux rapports sociaux de production et de distribution, en rupture avec l'ordre ancien, permettant à la société de fonctionner, plutôt que de la mener vers l'instabilité ou l'effondrement. Elles ne sauraient donner lieu à une société figée. Elles pourraient, et devraient, être dépassées, en fonction des idées nouvelles et des transformations culturelles pouvant se produire durant le processus révolutionnaire, en fonction des orientations démocratiquement établies et sous le contrôle des organes de pouvoir des producteurs associés. L'essentiel est que ces premiers changements, et ceux qui suivront, posent les bases d'une société émancipée de la valorisation du capital, de la marchandisation, des crises, et des problèmes sociaux qu'elles impliquent.

Conclusion

Les militantes et militants d'Alternative Libertaire doivent donc œuvrer, parallèlement à la construction et à l'animation des luttes sociales, à faire progresser largement une conscience des limites structurelles du capitalisme, une critique des analyses personnifiantes et moralisatrices, une relativisation des revendications immédiates et transitoires, une compréhension générale des conditions de base que nécessite une révolution communiste libertaire.

Amendements 5 :

Amendement du CAL 93 Centre soumis au vote

Le CAL 93 Centre propose que le vote sur le texte 4, s'il a lieu, ne conduise pas à son introduction dans le corpus final des textes de ce XIIIe congrès, mais à une prise en compte dans le cadre de la réécriture du *Projet communiste libertaire*.

Explication: La réécriture du Projet communiste libertaire est du reste le point n°4 des «enjeux de ce texte».

Les enjeux de ce texte :

1. La validation de l'analyse marxienne des crises, formalisant ce qui, sur ce sujet, nous distingue des réformistes, mais aussi de courants révolutionnaires qui ne défendent pas publiquement de projets de société fondamentalement anticapitalistes – le but étant également de les inciter à les défendre publiquement, notamment dans la double perspective du rassemblement des anticapitalistes (entre autres exemples, Fronts Anticapitalistes) et d'une hégémonie de la critique Marxienne des crises au sein des mouvements sociaux.
2. Cette validation permettra un débat ultérieur et plus approfondi dans l'organisation concernant sa stratégie revendicative. En attendant, la défense de revendications immédiates, telles que le partage des richesses et du temps de travail en économie capitaliste, devra, dans l'expression publique d'AL, s'accompagner de rappels critiques réguliers (développés ou succincts) sur les limites du système lui-même : sur le fait que tant que le couple propriété privée/échange marchand existera, perdureront les possibilités des crises et de leurs conséquences désastreuses, et que le but du communisme libertaire, concernant la question « économique », est cette double abolition.
3. Le développement d'une véritable commission de formation à la critique de l'économie politique, afin de travailler, avec des militantes et militants aux niveaux de connaissance différents, à la production de support à niveau d'accessibilité variables (versions grand public et versions spécialisées pour celles et ceux qui souhaiteraient approfondir).
4. La réécriture du *Projet de société communiste libertaire* et du *Manifeste pour une alternative libertaire* prendra en compte les modifications suivantes :
Suppression des expressions relatives au maintien d'un « marché libéré des contraintes de l'économie de marché », des passages traitant du maintien de formes de propriétés privées commerciales, ou tentant de légitimer la pérennité de la monnaie et du revenu monétaire sans tenir compte de ses limites systémiques. Le PSCL devra mettre en avant une critique du couple production privée et distribution marchande comme sources d'exclusions, inégalités, faillites et crises, et des propositions d'organisation de la société qui tiennent compte de cette critique.

Choisir des outils numériques compatibles avec nos convictions politiques

Par le CAL 94 Nord, Christine (AL Orne), Émilie (AL Saint-Denis)

0. Aujourd'hui, trois aspects de l'utilisation des outils numériques par AL sont problématiques :
- les choix sont effectués par un petit nombre de personnes, sur des critères essentiellement techniques ;
 - la majorité de l'organisation ne se sent pas encore concernée, sans doute par ignorance à la fois des enjeux politiques et des aspects techniques ;
 - nous n'utilisons pas tout le temps des produits ou services compatibles avec nos valeurs politiques.

1. Quelques définitions

1.1. Logiciel libre, open-source, privé, propriétaire

- 1.1.1 Un logiciel libre est un logiciel publié sous une licence garantissant les quatre libertés suivantes :
- La liberté d'utiliser le logiciel, pour quelque usage que ce soit.
 - La liberté d'étudier le fonctionnement du programme, et de l'adapter à vos propres besoins.
 - La liberté de redistribuer des copies de façon à pouvoir aider votre voisin.
 - La liberté d'améliorer le programme, et de diffuser vos améliorations au public, de façon à ce que l'ensemble de la communauté en tire avantage.
- 1.1.1.2 Logiciel privé (ou propriétaire) : logiciel dont la licence prive l'utilisateur ou l'utilisatrice d'au moins une des quatre libertés ci-dessus.
- 1.1.1.3 Librisme : militantisme politique pro-logiciel libre et anti-logiciel privé et, plus généralement, promouvant la libération et la protection des utilisateurs et utilisatrices du numérique.
- 1.1.1.4 Logiciel open-source (à code ouvert) : à de rares exceptions près, désigne techniquement la même chose que logiciel libre, mais la notion est débarrassée de son message philosophique, émancipateur, qui est l'une des pierres angulaires du librisme. L'open-source est essentiellement une notion technologique alors que le logiciel libre est une notion politique. Cette motion parle donc de logiciel libre et non de logiciel open-source.
- 1.1.1.5 Le caractère libre ou privé d'un logiciel n'est nullement lié à son éventuelle gratuité. On trouve des logiciels libres gratuits, des logiciels libres payants, des logiciels privés gratuits et des logiciels privés payants.
- 1.1.1.6 Quelques exemples de logiciels libres : le système d'exploitation Linux (aussi appelé GNU/Linux par les libristes) et ses différentes déclinaisons (appelées distributions), Ubuntu, Debian, etc. ; Firefox (navigateur web) ; Thunderbird (courrier électronique) ; Libreoffice, Openoffice.org (suites bureautiques) ; Mediawiki (logiciel fournissant notamment l'architecture de Wikipédia) ; Démosphère (logiciel fournissant notamment l'architecture du site du même nom) ; Spip (logiciel fournissant notamment l'architecture des sites du réseau Mutu) ; VLC (lecteur de vidéos) ; GIMP (création graphique) ; Scribus (publication assistée par ordinateur) ; GnuPG (chiffrement) ; Tor (navigation anonyme).
- L'immense majorité des logiciels privés communément utilisés ont un équivalent libre.

1.2. Logiciel de chiffrement

1.2.1 Chiffrement : fait d'appliquer à des données (communications, fichiers, identifiants, etc.) un « code secret » qui les rend illisibles pour quiconque ne possède pas la « clé » du code. La science du chiffrement est la cryptographie.

1.2.2 Déchiffrement : fait d'appliquer une clé pour lire des données rendues illisibles par chiffrement. À ne pas confondre avec décryptage.

1.2.3 Décryptage : fait de « casser » un code secret sans connaître préalablement la clé. C'est ce que tentent de faire les services secrets et autres pirates informatiques quand ils interceptent des données chiffrées. À ne pas confondre avec déchiffrement.

1.2.4 GnuPG (abrégé en GPG) : logiciel libre de chiffrement à destination du grand public, très robuste et populaire, utilisé par des libristes, des activistes, des journalistes, des avocats, des médecins, des huissiers, etc.

1.3. Architectures centralisées, décentralisées

1.3.1 Une autre manière de classer les logiciels consiste à distinguer ceux que l'on exécute sur un ordinateur hors-réseau, isolé, et ceux que l'on exécute et qui interagissent avec un réseau auquel l'ordinateur appartient. Les réseaux peuvent être de différentes tailles (réseaux locaux au sein d'une entreprise ou d'un appartement, réseaux mondiaux tels qu'Internet).

1.3.2 Les logiciels connectés couramment utilisés sont la messagerie électronique, les réseaux sociaux, les sites de commerce en ligne. Pour publier du contenu, on peut aussi décider d'ouvrir un site web (comme le site fédéral d'AL) ou un blog.

1.3.3 Un logiciel connecté peut fonctionner de manière centralisée ou décentralisée. On distingue au moins deux degrés de décentralisation : fédéré et pair-à-pair. La terminologie fait débat mais on s'en tiendra ici aux définitions suivantes.

1.3.4 Centralisé : logiciel, contenus et données personnelles hébergés sur un « serveur » hors de contrôle direct des utilisateurs et utilisatrices, qu'on appelle alors « clients ». Les interactions sont de type client à serveur ou serveur à client.

1.3.5 Décentralisé fédéré : fédération de sous-réseaux centralisés de taille réduite. Entre les sous-réseaux centralisés, les interactions sont de type serveur à serveur. Idéalement, chaque client a la possibilité de se constituer en serveur et d'intégrer la fédération (auto-hébergement) afin d'augmenter la décentralisation. L'exemple le plus important de fonctionnement fédéré est celui du courrier électronique (les serveurs de GMail, Yahoo, Hotmail, Free, Orange, Riseup, etc. sont fédérés afin de pouvoir échanger des emails les uns avec les autres).

1.3.6 Décentralisé pair-à-pair (en anglais peer-to-peer, abrégé P2P) : chaque client est serveur et vice-versa. Les interactions sont de type pair à pair (d'où le nom). Aucun ordinateur du réseau ne joue de rôle particulier. Le modèle pair-à-pair est plus décentralisé que le modèle fédéré mais aussi plus difficile à maintenir. Un réseau fédéré fédérant trop peu de sous-réseaux par rapport à son nombre de clients est plus proche d'un réseau centralisé que d'un réseau pair-à-pair.

1.3.7 Les logiciels centralisés sont parfois appelés « services en ligne » puisqu'ils sont exécutés par un prestataire de service tiers.

1.3.8 Quelques exemples de services centralisés : GMail et tous les autres sous-réseaux centralisés de la fédération du courrier électronique ; Amazon, Ebay (commerce en ligne) ; Paypal (paiement en ligne) ; Youtube, Dailymotion ou Megavideo (hébergement et diffusion de vidéos) ; Mega, Google Drive ou Dropbox (hébergement et transfert de fichiers).

1.3.9 Quelques exemples de logiciels décentralisés : Emule, Bittorrent (logiciels de téléchargement P2P) ; Bitcoin (monnaie virtuelle P2P) ; Seeks, YaCy (moteurs de recherche P2P) ; Git (logiciel de gestion de version).

1.3.10 En amont de tout usage d'Internet, par un particulier comme par une organisation comme AL, se trouve un Fournisseur d'Accès à Internet (FAI). Bien que les FAI les plus courants soient des multinationales (Free, Orange, etc.) centralisant les données de leurs client-e-s, des FAI associatifs décentralisés et promouvant les valeurs libristes existent (cf. article « Fournisseurs d'accès à Internet indépendants : la fibre libertaire contre Big Brother » du mensuel n° 262).

1.4. Logiciel de redirection de trafic entre client et serveur

1.4.1 Virtual Private Network (VPN) : logiciel créant un « réseau privé virtuel » entre des ordinateurs distants, notamment utilisé pour le télétravail (travail à distance) : c'est un peu comme prétendre travailler depuis son lieu de travail alors qu'on reste chez soi. En général, cet accès distant est autorisé par le propriétaire du réseau privé (l'employeur). La connexion virtuelle de l'ordinateur distant au réseau privé se fait via Internet (le trafic de données peut être intercepté et la majorité des logiciels de VPN chiffrent donc ce trafic).

1.4.2 Proxy : logiciel interposant un ordinateur intermédiaire, complice, entre le client et le serveur auquel il souhaite accéder : c'est un peu comme se rendre dans un lieu public avec les papiers d'identité d'un ami plutôt que les siens. Le proxy joue à la fois le rôle de serveur (vis-à-vis du vrai client) et de client (vis-à-vis du vrai serveur).

1.4.3 Tor : sorte de super-proxy qui multiplie les intermédiaires entre le client et le serveur suffisamment de fois pour que remonter jusqu'au client soit suffisamment difficile pour être, en pratique, irréalisable. Les papiers d'identité avec lesquels on sort ne sont pas ceux d'un ami, mais ceux d'un ami d'un ami d'un ami... Tor est un logiciel libre fonctionnant cependant avec une architecture essentiellement centralisée.

2. La sécurité informatique

2.1 Les cas de détournement de données au profit de multinationales capitalistes ou d'agences gouvernementales sont légions.

2.1.1 L'actualité de ces dernières années a été marquée par les révélations de 2013 dues au lanceur d'alerte Edward Snowden, qui ont démontré l'ampleur de la surveillance de masse mise en place par la NSA états-unienne avec la complicité des multinationales du numérique centralisé et privateur (Google, Microsoft, Apple, Amazon, Yahoo, etc.).

2.1.2 La DGSE française a très rapidement été impliquée dans un scandale similaire donc il ne faudrait surtout pas s'imaginer qu'il s'agit d'un abus uniquement états-unien. Le Patriot Act qui a rendu judiciairement possible le Big Brother NSA a tout à fait son équivalent en France (loi renseignement, fichier TES, etc.).

2.2 Comment se protéger ? En préférant des alternatives de confiance, promues par les libristes. Les sites PRISM-Break (<https://prism-break.org/fr/>) et Dégooglisons Internet (<https://degooglisons-internet.org/>) fournissent de longues listes de telles alternatives. Les critères de confiance sont essentiellement les suivants :

- 2.2.1 Être un logiciel libre : un logiciel privateur ne permet pas de s'assurer de la sécurité des données que l'utilisateur ou l'utilisatrice lui confie. Un logiciel privateur est une « boîte noire » dont on ne peut pas étudier librement le fonctionnement et qui pourra toujours contenir un mouchard (back-door) gouvernemental ou capitaliste. Faire confiance à un distributeur de logiciel privateur est un pur acte de foi : c'est un peu comme faire confiance à un distributeur automobile qui empêcherait d'ouvrir le capot et d'étudier le moteur.
- 2.2.2 Chiffrer les données sensibles : le chiffrement a été précisément inventé pour sécuriser les échanges. Des données interceptées chiffrées doivent être décryptées avant d'être lues (et le décryptage est une tâche difficile), alors que des données interceptées non-chiffrées sont directement lisibles. Beaucoup de données circulent sur Internet en « clair » (non-chiffrées) et ne sont même pas « cachetées

» ; c'est en particulier le cas des emails. C'est un peu comme si tout le courrier postal était constitué de cartes postales, lisibles par les facteurs, par les agents de tri de la Poste... et par n'importe qui capable d'intercepter le courrier postal. Les facteurs d'Internet, ce sont les FAI, les propriétaires des serveurs de courrier électronique, les propriétaires des câbles par lesquels transitent physiquement les données, etc. En particulier, un bon paquet de capitalistes et de gouvernements. Même un logiciel non-connecté doit chiffrer les données sensibles qu'on lui confie (mots de passe, etc.) afin de se protéger d'un éventuel piratage de l'ordinateur.

- 2.2.3 En cas de connexion à un réseau, fonctionner de manière aussi décentralisée que possible : la centralisation des données permet aux pirates de n'avoir qu'un seul ordinateur à pirater pour accéder à toutes les données : le serveur. Au contraire, avec une architecture décentralisée P2P, chaque pair héberge ses propres données : pour pirater toutes les données il faudrait pirater tous les pairs.

2.3 La confiance dont il est ici question n'est pas absolue ! Par exemple, un logiciel libre dont le fonctionnement n'a pas été suffisamment vérifié peut encore contenir des failles de sécurité accidentelles. C'est ce qui est arrivé en 2014 au logiciel OpenSSL avec la faille « Heartbleed ».

2.4 Chiffrer un maximum de données, même parmi les non-sensibles, est une démarche nécessaire pour rendre le chiffrement efficace. Par exemple, à l'heure actuelle, les emails chiffrés sont suffisamment peu nombreux pour que les gouvernements puissent tous les intercepter et envisager de les décrypter un par un (c'est très difficile, long, coûteux, mais peut probablement être fait par les agences les plus puissantes sur le plan technologique, comme la NSA). Envoyer suffisamment de « faux positifs » (des emails chiffrés ne contenant rien d'intéressant) les découragerait et permettrait aux emails réellement sensibles de passer inaperçus au milieu du flux d'emails chiffrés non-sensibles. La même remarque s'applique à Tor : indépendamment des contenus, plus on l'utilise, plus il protège.

2.5 Pour chiffrer des emails, il faut en général que l'auteur et le destinataire du courrier aient installé le même logiciel de chiffrement préalablement. Ce qui fait qu'à l'heure actuelle, malheureusement, la majorité des internautes ayant installé un logiciel de chiffrement continuent d'envoyer une majorité d'emails en clair.

2.6 L'usage d'un VPN permettait jusqu'en 2012 de contourner la censure chinoise en se connectant, depuis la Chine, à un réseau privé situé à l'étranger dans un pays comme la France. Cependant, depuis 2012, la plupart des VPN sont bloqués par le « Grand Parefeu de Chine ».

2.7 Se rendre sur un site dangereux (tenu par des fascistes ayant quelques compétences en informatique, par exemple) devrait toujours se faire à travers un logiciel d'anonymisation (comme Tor ou le VPN de Riseup).

2.8 L'usage d'architectures suffisamment décentralisées (P2P, fédération suffisamment décentralisée) n'est pas toujours une possibilité. Plusieurs obstacles techniques freinent la popularisation et la généralisation de telles architectures.

2.9 Un des objectifs des libristes est donc de simplifier l'usage de solutions décentralisées mais aussi de proposer, afin de répondre à un besoin immédiat, des alternatives peu ou pas décentralisées mais malgré cela dignes de confiance, c'est-à-dire respectant les critères suivants.

- Comme expliqué plus haut, tourner sous logiciel libre et chiffrer les données sensibles.
- Ne pas stocker de données sur les clients si ce n'est pas nécessaire.
- Quand le stockage des données est nécessaire, les stocker de manière chiffrée et temporaire. Ne pas s'emparer de la propriété intellectuelle de ces données.
- Collaborer avec les gouvernements aussi peu que possible.
- Ne pas constituer de « réseau d'ami-e-s » par lesquels un client exposé expose tous ses amis (c'est un peu comme ne pas garder un annuaire de tous ses copains copines militant-e-s avec nom, prénom, adresse, date de naissance, etc. alors que la répression policière s'abat sur le mouvement social).

Ces engagements sont en général inscrits dans une charte fournie par le prestataire de service à laquelle il s'agit de faire confiance après s'être renseigné (sur PRISM-Break, auprès de libristes, etc.).

2.10 Quelques alternatives peu ou pas décentralisées que nous jugeons digne de confiance : DuckDuckGo (alternative à Google), les services de Framasoft (fournissant des alternatives à, par exemple, Dropbox, Google Docs, Google Forms, Skype...), Riseup, Démosphère, les sites du réseau Mutu.

2.11 Il est important de remarquer que les réseaux sociaux centralisés tels que Facebook ou Twitter, par vocation (et non pas simplement par mégarde), ne sont pas dignes de confiance. Les réseaux sociaux participent activement au fichage généralisé de la population. Par exemple, les « ami-e-s Facebook » d'AL sont tous identifié-e-s par Facebook et donc par les services secrets en tant que tel (et même si les militant-e-s qui tiennent ces pages AL sont précautionneux, on ne peut sincèrement attendre de tous les ami-e-s d'en faire de même... donc via ces pages on participe activement au fichage de nos sympathisants !).

3. La lutte libriste est une lutte anticapitaliste

3.1 Les logiciels privateurs et les services centralisés sont la plupart du temps développés par des entreprises ayant une approche capitaliste du développement logiciel, de la propriété intellectuelle, etc. Les plus célèbres et les plus utilisés d'entre eux (Windows, Mac, Google, Facebook, Amazon, Youtube, etc.) sont développés par de grandes multinationales capitalistes qu'une organisation révolutionnaire comme AL doit combattre.

3.2 Les développeurs et développeuses libristes revendiquent au contraire des valeurs qui peuvent être les nôtres : échanges non-marchands et partage, protection des utilisateurs et utilisatrices, lutte contre les grands monopoles capitalistes, lutte contre la bureaucratisation et la verticalisation de la société, lutte contre la surveillance de masse et la paranoïa généralisée. Même si le discours libriste n'est pas en soi révolutionnaire ou anticapitaliste, il est par bien des aspects proche d'un discours libertaire.

3.3 A long terme, l'éradication du logiciel privateur est souhaitable et est même une condition nécessaire d'une véritable révolution communiste libertaire désireuse de ne pas complètement abandonner le numérique. L'abandon complet du numérique, défendu par certains décroissants radicaux, est selon nous indésirable et non-nécessaire, bien qu'une forte réduction de son usage sera effectivement inévitable.

4. Ce que nous proposons :

4.1. Dans l'immédiat

Nous proposons la création d'une commission libriste chargée :

- d'encourager et de former à l'utilisation des alternatives de confiance présentées ci-dessus
 - d'assister sur le plan technique les militant-e-s et les sympathisant-e-s désireux de migrer vers Linux ;
- d'approfondir le cahier de formation sur la sécurité numérique, en collaboration avec la commission sérénité organisée ;

d'amorcer une réflexion avec la commission écologie sur la place du numérique dans le projet de société d'AL (cf. article « Logiciels libres : articuler libriste et décroissance » du mensuel n°268) ;

d'aider à tisser des liens avec les collectifs et associations libristes.

Amendement de Julie, Étienne, Boris, Vincent, Guillaume (commission web)

Proposition de remplacement de tout le passage depuis “Afin de concrétiser notre volonté” jusqu’à la fin du texte, par le texte ci-dessous.

4.2 Un engagement en faveur des logiciels libres

4.2.1 Alternative libertaire souhaite contribuer au développement d’une contre-culture, puis d’une vraie culture populaire du logiciel libre, qui peu à peu marginalise les logiciels commerciaux et privateurs.

4.2.2 En attendant, il ne s’agit pas de renoncer à s’adresser à la masse du prolétariat là où elle se connecte – c’est-à-dire sur les réseaux sociaux commerciaux comme Facebook ou Twitter, par exemple.

4.2.3 Mais il faut promouvoir les outils libres existants et encourager les équipes libristes qui œuvrent à leur développement, notamment en utilisant leurs outils et, par une critique constructive, aider à leur amélioration.

4.2.4 En quelques années, Framasoft, réseau d’éducation populaire travaillant à rendre les logiciels libres accessibles et conviviaux, a mis à la disposition du public francophone une large gamme d’outils collaboratifs en ligne – mailing-listes, transfert de fichier, tableur, traitement de texte, réducteur d’URL, visioconférence, sondage, etc. Framasoft mérite un soutien particulier de la part du mouvement libertaire.

4.2.5 Dans leur fonctionnement, les équipes de la fédération AL (secrétariat fédéral, commission web, commission journal, etc.) utiliseront donc, à efficacité équivalente, un outil promu par exemple par Framasoft plutôt qu’un outil commercial.

4.2.6 La commission libriste accompagnera les CAL qui voudront adopter ces outils.

4.2.7 L’ensemble des militantes et des militants d’AL sont invité.es à découvrir ces outils, et à les faire connaître.

Afin de concrétiser notre volonté politique d’employer et généraliser les logiciels libres et les services décentralisés et autogérés, une priorité aisément réalisable dans l’immédiat est de clarifier notre emploi des services en ligne existants.

Pour cela, nous distinguons trois types d’usages de ces services en ligne.

* Les campagnes de propagande à destination du grand public : AL communique actuellement massivement et sans aucun recul sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter pourtant incompatibles avec une volonté libriste et même plus largement libertaire (car ce faisant nous faisons le travail de la police en fichant nos sympathisants). Il faut cependant reconnaître que le monopole partagé de Facebook et Twitter a pour conséquence malheureuse que les réseaux alternatifs ne touchent pas le grand public. Les CAL et instances fédérales employant ce type de communication sont bien évidemment libres de continuer mais doivent réfléchir collectivement à la question de la sensibilisation du grand public et s’efforcer d’afficher une attitude critique vis-à-vis de ces services. Quant aux services qui ne sont pas des réseaux sociaux (hébergement de fichier, édition collaborative, etc.) pour lesquels des alternatives existent et sont fonctionnelles (voir la campagne « dégooglisons Internet » de Framasoft ou encore les différents services offerts par riseup), ces alternatives doivent devenir la norme. La commission libriste se tiendra à disposition des CAL et instances fédérales désirant rechercher un autre modèle de communication.

* Les campagnes de propagande à public restreint : lorsqu’on ne s’adresse qu’à un public militant ou sympathisant, déjà informé et sensibilisé, et dont on a déjà le contact, l’usage des services produits par les capitalistes est non seulement souvent inutile mais de plus nuit à notre image et à la cohérence de notre critique du capitalisme. Emails, listes de diffusion, blogs militants (le tout hébergé chez des hébergeurs compatibles avec nos valeurs) ainsi que les réseaux comme Mutu (Paris-luttes.info, Rebellyon) et Demosphère doivent remplacer autant que possible Facebook et Twitter dans ce contexte. Quant aux services qui ne sont pas des réseaux sociaux, en cohérence avec le point précédent, les alternatives existantes et fonctionnelles doivent devenir la norme.

* Les échanges internes à l’organisation : lors des échanges internes, la nécessité d’employer un service produit par les capitalistes nous paraît excessivement rare. Les alternatives de confiance et les logiciels libres, ainsi qu’une approche critique de cette problématique, doivent devenir la norme. En particulier, sur les listes de diffusion internes, les liens Facebook, Twitter, Youtube, Dropbox, ou encore les pièces jointes .docx ou .xls, relayés avec trop peu de texte informatif autour (« bonjour, voir ce lien/cette pièce-jointe, au revoir ») doivent cesser. Afin de respecter le droit de chacun-e à boycotter ces sites ou formats propriétaires, il faut systématiquement présenter brièvement le contenu transféré et si possible privilégier les alternatives (ou copier le contenu de l’annonce dans le corps de l’email).

4.2 À moyen terme

4.2.1 Les adresses emails des membres d'AL doivent, à moyen terme, toutes être hébergées chez des hébergeurs de confiance tels que Riseup ou Autistici. Impossible d'avoir une communication interne sereine tant que Yahoo, Gmail (Google), Free, etc., peuvent accéder à nos échanges et les transmettre à la police.

4.2.2 La commission web et la la commission journal doivent également passer au logiciel libre. Un travail en commun avec la commission libriste le permettra.

4.3 À plus long terme

Un débat collectif, au sein des CAL et au niveau fédéral, sur l'autohébergement et l'autogestion des services numériques de l'organisation devra avoir lieu. La question à trancher est essentiellement celle de la mise en place d'un serveur propre à l'organisation, sur lequel serait hébergé le site web fédéral mais aussi les différents services utilisés par l'organisation (édition collaborative, sondages, listes de diffusion, blogs, emails de CAL mais aussi de militant-e-s, etc.). Posséder un tel serveur nous rendrait indépendant d'OVH et autres capitalistes et nous permettrait de participer concrètement à la décentralisation et à l'autogestion du monde numérique, bien que cela pourrait également nous rendre plus vulnérable face à d'éventuelles perquisitions policières ou cambriolages fascistes et/ou autoritaires. Les milieux hackers et libristes avec lesquels la commission libriste aura tissé des liens pourront intervenir auprès des CAL ou des instances fédérales, nous conseiller et nous aider sur le plan technique pour l'éventuelle transition et la sécurisation du serveur.

Par ailleurs, le chiffrement des communications internes, via le logiciel libre GnuPG, est un objectif concret que nous devons viser. La commission libriste organisera des formations spécifiques sur cette question ainsi que des chiffréfêtes (*signing-parties*) lors desquelles les signatures numériques des militant-e-s pourront être échangées. De même, la généralisation des logiciels libres est à viser. Il s'agira d'une des missions principales de la commission libriste et celle-ci organisera donc des formations sur ce sujet ainsi que des séances de migrations collectives vers Linux (install-parties).

Amendement du CAL 93 centre soumis au vote

Le CAL 93 Centre propose que ne soit soumis au vote que le point 4 «Ce que nous proposons» de ce texte.
Explication: Les points précédents revêtent un aspect très technique, exclusif et parfois sujets à caution. Le sujet, qui n'a pas été traité précédemment dans l'organisation, devrait faire l'objet de débats dans un autre cadre que celui d'un congrès.